

Côte d'Or

Les Juifs de Côte d'Or

Dans son livre *“Essai sur les juifs de la Bourgogne au Moyen Age”*, le Rabbin de Dijon M.A. Gerson fait en 1893 l'état des connaissances sur l'histoire des Juifs de Bourgogne et plus particulièrement sur ceux de Dijon. Certains documents rappellent que Grégoire de Tours parlait d'une présence juive dans le Royaume de Bourgogne autour de 560. A cette époque la ville d'Orléans était intégrée dans ce royaume et lorsque Gontran passa dans cette ville pour aller à son couronnement, les Juifs orléanais lui demandèrent de faire reconstruire à ses frais la synagogue qui avait été détruite quelques années auparavant par la populace. Grégoire de Tours racontait aussi que lorsque Priscus, financier juif du roi Chilpéric, fut assassiné sur le Petit Pont à Paris un samedi matin par Phatir et ses gens parce qu'il n'avait pas voulu se convertir au Christianisme, ce même Phatir se réfugia dans sa famille en Bourgogne. Originaire de Châlons, il se réfugia dans sa famille juive, mais comme la famille de Priscus était aussi originaire de Bourgogne, l'assassin fut vite rattrapé. Ce sont les activités professionnelles et financières qui attirèrent les Juifs en Bourgogne. Une activité rurale se maintint entre Troyes, Dijon, Chalons, Auxerre et Langres. Dans cette région, essentiellement viticole et agricole, la production fut assez considérable notamment en ce qui concerne la laine qui motiva un énorme trafic dont Châtillon-sur-Seine fut le centre et qui desservit les tissages de Toscane ou de la Flandre. Les guerres contre les Albigeois et les Cathares amenèrent dans cette partie de la France de nombreux prêteurs de tout premier ordre, créanciers méridionaux, marchands italiens, juifs, lombards ou autres cahorsins. Les monastères clunisiens et bernardins ainsi que les chapitres détenaient une part énorme de la fortune publique et des terres immenses. Dans tous ces domaines les juifs jouèrent un rôle important.

Par acte du 21 novembre 1384 rendu à Gray-sur-Seine, cinquante-deux ménages ou “chefs d'hostel” juifs furent autorisés à venir habiter pendant douze ans à compter du 8 juillet dans les Duché et Comté de Bourgogne, dans le Comté de Nevers et la Baronnie de Donzy. Ils étaient tenus de payer, à leur entrée et au début de chaque année, les mêmes sommes que les Juifs et Juives qui demeuraient dans ces terres. Si certains partaient ou mouraient, ils pouvaient être remplacés par d'autres. Cet acte stipulait entre autres : *“Des privilèges leur sont accordés pour “obvier” et contraster aux griefs, malices et fraudes de plusieurs de nos sujets qui par aventure, sans cause, les voudraient empêcher travailler, grever ou dommager en corps ou en biens”*. Guy de Trémoille, seigneur de Sully, fut établi comme leur “Gouverneur”. Ils furent mis sous la sauvegarde du duc et les officiers de justice durent publier cette sauvegarde à toute requête des Juifs, ils ne devaient être ni pris, détenus ou arrêtés “par marque ou autrement”. Ils ne seraient arrêtés qu'en cas criminels et pour les autres devaient donner caution de Juifs ou de Chrétiens. Ils étaient pourvus, moyennant deniers, de pain, vin, viande, draps et de tout nécessaire, ils pouvaient exercer “leur métiers”, leur fait, couretteries et autres œuvres ou arts spéculatifs, mécaniques et quelconques

autres licites, si, comme ils avaient l'habitude de faire au temps passé, ils ne devaient prêter qu'à quatre deniers par livre par semaine. La charte prévoyait que des gens malveillants pourraient introduire certaines choses chez les Juifs pour faire croire qu'ils les ont volées ; mais si elles ne sont pas trouvées en huche ou en écrin fermant à clé, on n'exigera rien d'autre que leur restitution pure et simple. Elle réglait aussi l'expulsion des Juifs qui auraient commis des méfaits. Cette expulsion ne se ferait que sur le rapport de deux des maîtres des Juifs et de quatre autres Juifs choisis par ces derniers. Aucun des cinquante-deux ménages, s'ils sont sous une autre juridiction que celle du duc, n'aura à payer d'autres redevances que celles qu'il lui doit. Les Juifs étaient déchargés des gabelles et autres aides, des chevauchées, gardes de ville et de forteresses ; ils ne seraient poursuivis par quiconque qu'à titre individuel. *''Item, voulons que un Juif baptisé seul ne soit point cru contre les autres Juifs ou Juives, etc.''*

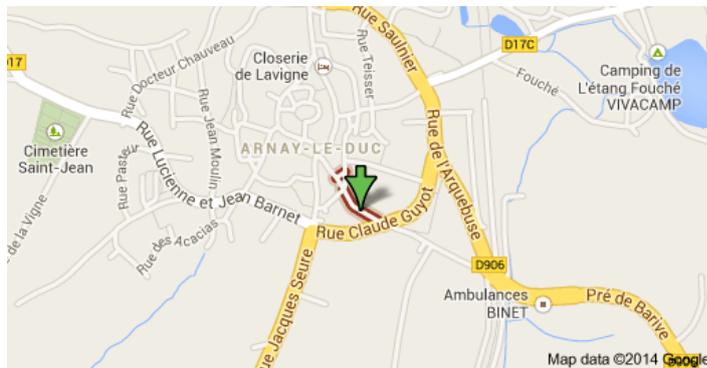
Il ne reste aujourd'hui de cette présence juive en Côte d'Or que des toponymes que le promeneur peut rencontrer dans certaines villes ou autres lieux.

Aignay-le-Duc (Côte d'Or)

Des historiens parlent d'une présence juive à Aignay-le-Duc au XIII^{ème} siècle. Les registres paroissiaux laissent supposer qu'il y a eu quelques juifs à Aignay, soit qu'ils soient venus s'y réfugier, soit qu'ils s'y étaient établis depuis longtemps. Leurs noms, génération après génération, se sont modifiés. On trouve par exemple : Abraham, Abram, Abran et Abrant ou Jacob qui est devenu Jacot et ensuite Jacquot et encore quelques autres qui se sont christianisés.

Arnay-le-Duc (Côte d'Or)

Une "Rue des Juifs"



Rue des Trois Tourelles à Arnay le Duc

La "Rue des Juifs" est devenue la "Rue des Trois Tourelles". Il y aurait eu des Juifs à Aignay-le-Duc au XIII^{ème} siècle.

Auxonne (Côte d'Or)

La "Maison du Sabat"



Sur la route fluviale, Auxonne était un important port d'embarquement pour de nombreuses marchandises en partance pour l'Espagne.

La "Maison du Sabat", nous dirons la synagogue, se trouvait "Rue de la Saône".

Pierre Camp, dans son *“Histoire d’Auxonne au Moyen Âge”* a laissé un long article sur la présence des Juifs dans cette ville :

Juifs et Lombards : Le commerce exige des établissements de change et de crédit. Le passage de l’économie domaniale à l’économie monétaire favorise leur développement. Au XIII^e siècle, surgit un peu partout la race des hommes d’argent : Juifs, Lombards, Caorsins. Les nobles, le clergé empruntent plus que les marchands. A Auxonne s’installent des banquiers. Les Juifs sont venus les premiers. Des textes disparates nous livrent quelques noms. En avril 1269, Bonenfant, Juif d’Auxonne, rendait le compte « de ce qu’il avait reçu pour le duc, des Juifs de Bourgogne et des recettes et dépenses d’Auxonne ». Le même, en 1276, possède une vigne au finage de Bray (commune de Longvic-lès-Dijon). Une charte de Saint-Etienne, du 5 janvier 1274, nomme une vigne à Mirande joignant à Labergement-lès-Auxonne, des meix et maisons, que le duc donna par la suite en fief à Jacques Laire de Vigon, chevalier lombard. Un peu plus tard (1290) sont nommés les Caorsins d’Auxonne, sans doute des banquiers juifs, qui tenaient un pré ayant appartenu à feu Gérard Baudot, chevalier.

Philippe le Bel, à court d’argent, proscrit les Juifs de France et confisqua leurs biens. Parmi les Juifs de Dijon saisis par les agents ducaux, figure Maître Moïse d’Auxonne, et parmi ceux de Chalon, Durant d’Auxonne. S’ils furent expulsés d’Auxonne, ce qui n’est pas prouvé, puisque la ville était hors du royaume, les Juifs ne tardèrent pas à s’y réinstaller. En avril 1310, Symonin de Bornay, fils de feu Joffroy de Bornay, chevalier fait une reconnaissance de dette de 20 livres tournois à Jocellus, juif d’Auxonne, dont le confrère Mahu a des créances sur Thiébaud Bramanz de Beire et sur Etienne de Gencigney.

S’ils avaient échappé aux rigueurs de Philippe le Bel, les Juifs d’Auxonne succombèrent à la persécution de Charles IV, au printemps de 1321. Le prévôt Pierre Morel, saisit leurs biens. La liquidation fut longue. Morel n’en eut quittance qu’en 1331, pour la somme, considérable à l’époque de 1.017 livres 15 sols. Les immeubles confisqués furent désormais amodiés chaque année au profit du duc, ce qui nous permet de savoir que la maison du sabat, nous dirions la synagogue, se trouvait rue de Saône, qu’on appelait encore en 1148 “En la changerie” [...]

Les Juifs d’Auxonne sous les ducs Valois.

Les Juifs n’ont pas reconstitué à Auxonne de colonie sous les ducs Valois. Gauthier a signalé que parmi les douze ménages auxquels le duc avait accordé de demeurer au duché, se trouvait en 1384-1385, un Sanse de Porrentruy “qui soulait demourer à Beaune et à présent demoure à Auxonne”. Dans le rôle de la taille de 1389 figure un Othenin le Juif qui habite dans la rue aux Fèvres. En 1408, le compte du prévôt mentionne, dans cette même rue, la maison qui fut au Juif. Sans doute ce dernier représentant d’une race persécutée, avait-il été éliminé par la proscription de 1394 ; Il n’est resté aucune trace des négoce pratiqués par Sanse de Porrentruy et par Othenin. Le tarif du péage (1435) stipule que le Juif passant à Auxonne paiera 5 sols, la Juive 2 sols et demi, et, si elle est enceinte 5 sols. Juifs de passage seulement, dont il n’est même pas question dans les listes de marchands attirés par les foires...”

Le rabbin de Dijon au XIX^{ème} siècle M.A. Gerson écrivait : “ Bien que les Juifs d’Auxonne, dit Simonnet, ne soient pas spécialement mentionnés dans les documents officiels, lors de l’exécution de l’année 1306, il est vraisemblable que cette ville en possédait un certain nombre : le souvenir d’une synagogue s’y est conseroé ; la maison qui seroait aux réunions religieuses est constamment désignée en ces termes dans les comptes des années 1370 et suivantes : “ du cens de la maison des Juifs et y tenaient leur sabat”.

Dans les inventaires des biens des Juifs confisqués en 1306 ou dans les registres des créances des années du XIV^{ème}, on trouve : Samuel de Châtillon, Durant d'Auxonne, Sauce d'Auxonne, Héliot d'Auxonne, ainsi qu'un médecin juif : Moïse d'Auxonne.

En 1348, lors de la Peste Noire, les Juifs d'Auxonne furent également mis en prison et leurs biens saisis par l'ordre d'Eudes IV, duc de Bourgogne. A la fin d'octobre 1348, Richard de Loye fut chargé d'aller chercher les Juifs d'Auxonne et de les ramener à Gray. Ils étaient déjà détenus depuis un mois dans Auxonne même. Le duc, par suite de son mariage avec la comtesse Jeanne, gouverna également la Franche-Comté. En cette qualité, il donna ordre d'arrêter les Juifs de ce pays et de séquestrer leurs biens. Ceux d'Auxonne, qui faisaient partie de cette juridiction, furent donc emprisonnés, en attendant qu'il fût statué sur leur sort.

Parmi les célébrités juives de Bourgogne on trouve Moïse d'Auxonne, médecin qui habitait à Dijon en 1306.

Baigneux-les-Juifs (Côte d'Or)



Place de Baigneux-les-Juifs



Maison seigneuriale à Baigneux-les-Juifs

Baigneux-les-Juifs, dans le canton de Châtillon-sur-Seine, était au Moyen-âge une ville très commerçante et comptait une communauté de Juifs numériquement assez importante pour que leur nom fut accolé à celui de la localité.

M.A Gerson, ancien rabbin de Dijon, dit à propos des Juifs de Baigneux : *“ils ne quittèrent Baigneux, auquel ils ont laissé leur nom, qu'en l'année 1431. C'est pendant ces persécutions qu'ils inventèrent les lettres de change”*.

M. Courtépée, un historien régional, pensait que « c'était au Vergier-au-Duc, que se trouvait la Synagogue des Juifs. Les Juifs faisaient à Baigneux un grand commerce et donnèrent leur nom à la ville. Ils furent expulsés de cette ville par Jean le Grand sur l'ordre du Duc Philippe vers 1420. »

Beaune (Côte d'Or)

Une "Rue des Juifs"

Une synagogue : "le Sabat"



Hospices de Beaune

Le Cartulaire de Saint-Etienne parle d'une "Rue des Juifs".

Dans un autre document, la synagogue est désignée comme le "Sabat et ses dépendances"

Les Juifs de Beaune s'étaient fixés au nord-ouest de la ville dans une rue qui portait leur nom (*Rue des Juifs*) et est devenue l'actuelle *Rue Jean Baptiste Etienne*. Ils y avaient une synagogue. Ils étaient moins nombreux que dans les juiveries de Dijon et de Châlon. En ce qui concerne la synagogue, en 1313, le duc Hugues V donna à un nommé Jouffray Barroz des immeubles qui avaient appartenu à ces Juifs, désignés la *Place du Cebat* (Sabat) et ses dépendances.

A propos de l'histoire des Juifs de Beaune, un chroniqueur raconta : *Il y avait alors à Beaune, et depuis une époque reculée, un établissement d'une nature bien différente, des hommes séparés des autres hommes par leur origine, leur langue, leur religion, leurs coutumes, leur histoire. Ils avaient leur quartier distinct dans nos villes, leur temple à part, un cimetière exclusif ; ils gravaient sur leurs pierres tombales de belles inscriptions qu'on ne pouvait pas lire ; race proscrite, errant à travers le monde, ramassant sur tous les chemins par le grand et le petit commerce des fortunes colossales qu'ils grossissaient encore par l'usure ; les juifs étaient déjà à cette époque les banquiers du monde ; ils étaient même les seuls banquiers. Les rois, les ducs, les chevaliers, les bourgeois, les prêtres, les églises, quiconque avait besoin d'argent allait frapper à quelque porte de la jurie, et revenait les mains pleines, mais à d'énormes conditions qui étaient presque toujours la ruine des petites fortunes. Saint Louis avait mis un frein à la cupidité des juifs par l'ordonnance de 1269 ; mais, vers 1290, il se fit dans le royaume un reflux des juifs chassés de la Gascogne et de l'Angleterre. Le roi les repoussa ; le duc de Bourgogne les accueillit par humanité, à condition toutefois qu'ils vendraient loyalement, sans usure, qu'ils vivaient de leur travail, et qu'on ne serait pas contraint de leur payer les dettes où il y aurait usure. Enfin en 1304, Philippe-le-Bel renouvela l'ordonnance de Saint-Louis contre les prêts usuraires. Cette ordonnance devait atteindre les juifs quelque part qu'ils fussent, même dans les États du duc de Bourgogne : par cette disposition, toutes les créances usuraires se trouvèrent affranchies. Soit cependant que l'effet ne répondît pas à l'attente du législateur, ou que les juifs, blessés à l'endroit le plus sensible, montrassent des dispositions inquiétantes, Philippe-le-Bel fit saisir tous leurs biens,*

meubles et immeubles, et les bannit eux-mêmes quelque temps après : « L'an mil trois cenz et sis, est-il dit dans le registre officiel de cette exécution, ou mois d'ahost, le vandredi, jor de la Madeleine, furent pris li Juifs dou duchamiie de Borgoinne. » Les juifs de Beaune s'étaient fixés au nord-ouest de la ville ; une rue porte encore aujourd'hui leur nom. Ils étaient sans doute peu nombreux comparativement dans les juries de Chalon et de Dijon ; cependant ils avaient une synagogue, car, en 1313, le duc de Bourgogne, en donnant à Jouffroy Barroz des immeubles qui avaient appartenus aux juifs de Beaune, désigne d'une manière positive le sabbat et ses dépendances. (l) Codicile de 1302.

L'Abbé Gandelot raconte que, grâce à l'intervention du généreux abbé de Clairvaux, la plupart des Juifs de Beaune furent épargnés du massacre, lors des croisades. En effet, malgré l'instigation haineuse de son collègue, Pierre de Cluny, Saint Bernard ne persista pas moins à prêcher, quoique souvent en vain, la tolérance et la pitié envers les pauvres Juifs.

Gandelot, dans son « *Histoire de Beaune* », affirme que les Juifs étaient détestés de la population à cause de leurs pratiques usuraires. Cette haine était si grande que Saint Bernard, qui était très influent sur le peuple, avait ordonné aux Croisés d'égorger les Juifs. Peu survécurent à ce massacre. Ceux de Beaune firent partie des survivants. Ils se convertirent au christianisme au 13^{ème} siècle, toujours selon l'abbé Gandelot.

Rossignol, dans son « *Histoire de Beaune depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* », explique que les Juifs, chassés de Gascogne et d'Angleterre vers 1290, furent accueillis par le Duc de Bourgogne sur ses terres par « *humanité* ». Il y mettait quelques conditions : l'interdiction de pratiquer l'usure, et vivre de leur travail. En 1304, Philippe le Bel renouvelle l'ordonnance de Saint Louis interdisant les pratiques usuraires. Le roi finit par s'emparer de tous les biens des Juifs. Ceux-ci sont bannis du royaume en 1306.

Châtillon-sur-Seine (Côte d'Or)

Une "Rue de la Juiverie"

Une "Rue de la Fontaine aux Juifs"



Une « *Rue de la Juiverie* » existait dans la vieille ville de Châtillon-sur-Seine. Malheureusement tout ce quartier a été détruit par un bombardement le 15 juin 1940. Aujourd'hui il reste une "Rue de la Juiverie", mais qui n'est là qu'à titre de

conservation du nom des anciennes rues. L'ancienne "*Rue de la Juiverie*" était coincée entre l'église Saint Nicolas et les anciennes murailles, dont le nom n'apparait que vers 1330. Elle devait connaître une forte densité de population puisqu'il n'y avait pas moins de vingt-cinq maisons, réparties sur un espace très limité, côtoyées par quelques jardins. C'était dans ce quartier que les Juifs étaient concentrés jusqu'à leur expulsion au 14^{ème} siècle. A l'époque, on distinguait une *rue de la Haute juiverie* et une autre *de la Basse juiverie*. La présence des Juifs dans le quartier qui prit leur nom s'expliquait par sa position, au croisement des rues débouchant de deux grandes portes de la ville, lieu stratégique pour cette population, très exercée aux métiers de la banque, endroit privilégié pour changer de monnaie et proche des places de marchés de la rue du Bourg. Divers documents confirment la présence d'une Juiverie à Châtillon-sur-Seine. Ce quartier est bien nommé "*La Juiverie*". La rue du Guichet, complètement transformée au XVII^{ème} siècle, était d'abord plutôt une place qu'une rue entre les deux portes qui s'élevaient à ses extrémités. Le plus ancien nom qu'on lui connaisse et qui fut en usage jusqu'en 1789, était "*Rue de la Fontaine aux Juifs*". Ce nom lui venait de la curieuse fontaine, jadis réservée aux Juifs, que l'on pouvait voir avant la dernière guerre mondiale. Dès 1466, le souvenir des Juifs s'effaçant progressivement, elle commença à être dite *du Guichet*. Toutefois, quand le marché aux poissons fut établi entre les deux portes et sur le pont, on l'appela aussi *rue aux Poissons*. Elle eut donc trois noms en même temps.

En 1273, une transaction intervint entre Béatrix de Champagne et Robert, duc de Bourgogne, au sujet de la possession des Juifs de la Châtellerie de Châtillon.

Parmi les treize Juifs qui furent brûlés à Troyes en 1288 se trouvait Siméon de Châtillon, scribe et chantre.

Chassagne-Montrachet (Côte-d'Or)

Une "*Rue des Juifs*"



Charny (Côte d'Or)

Une "Rue des Juifs"



La "Rue des Juifs", plaque inaugurée le 13 juin 2013

Ce village bourguignon, dans le canton de Vitteaux, possède une "Rue des Juifs" depuis plus de 165 ans. En effet, un plan cadastral de 1846 cite déjà celle-ci. Or, cette rue était oralement qualifiée de "Rue des Juifs" depuis le Moyen-Âge. A cette époque, il y avait une importante seigneurie et une communauté juive travaillait sans doute au château et dans les vignes alentour.

[...] Il y a eu près de Mont-Saint-Jean à Charny (tout petit village, siège d'une ancienne et importante seigneurie, les Charny étaient des cadets des Mont-Saint-Jean) une célébration autour de sa rue des Juifs qui existe toujours...mais on ne m'y avait pas convié...il y a dû voir un article dans le Bien Public (c'était au mois de mai ou au mois de juin) [...] Pierre de La Tour d'Auvergne.

Chaumont-le-Bois (Côte-d'Or)

Un lieu-dit "La Juiverie" ?

Des historiens notaient une présence Juive à Chaumont-le-Bois sans en apporter la preuve et surtout sans présence attestée de toponyme juif.

Dijon (Côte d'Or) hébreu : םיג'ד

Chef-lieu du département de la Côte-d'Or

Une "Rue des Juifs"

Une "Grande juiverie"

Une "Petite Juiverie"



Fragment de stèle hébraïque retrouvé dans les murs du 7, rue du Vieux-Collège



Rue Piron et Rue Buffon à Dijon

Les Juifs s'étaient installés à Dijon depuis des temps immémoriaux: "They occupied two special quarters: the first and most important comprised the whole Rue Buffon, a part of which bore, until the French Revolution, the name "Rue des Juifs"; the second, "La Petite Juiverie," comprised the Rue Piron, the lower part of the town, with a section of the Rue Amiral Roussin and of the Rue Charrue". Ils occupèrent deux quartiers spéciaux. Le premier quartier et le plus important, "La Grande Juiverie" comprenait l'ensemble de la Rue Buffon, dont une partie portait, jusqu'à la Révolution française, le nom de "Rue des Juifs". Il y avait une synagogue, une grande maison d'école ou maîtrise et un cimetière. Le second quartier, "La Petite Juiverie," composée de la "rue Piron" (ex Rue des Juifs) dans la partie inférieure de la ville, d'une section de la Rue Amiral Roussin et de la Rue de la Charrue. Ce quartier possédait aussi son école spéciale. Il semble que le cimetière juif se trouvait dans la "Rue Buffon". Certains auteurs pensent qu'il était situé à l'emplacement du couvent des Ursulines. Quelques stèles funéraires hébraïques sont conservées dans le Musée de Dijon ; si celles-ci n'ont aucune date, il est prouvé qu'elles sont antérieures à 1172.

Quand fut établie la commune en 1187, le Duc Hugues III ne lui donna point de Juifs, il les garda dans sa mouvance. En 1196, le duc Eudes III, son successeur, les lui céda, en échange du village de Fénay et celui-ci offrit à un certain Vigier le Juif Hélié et sa famille de Fénay en 1197 : "Odo dux Burgundiae..... discordia fuit inter me et communiam divionensem, quae pacificata fuit in hunc modum. Quittaverunt enim mihi villain. Quae dicitur Fenay; et ego dedi courmuniae judaeos et attractumi liber judaeorum".

Cette même année, selon le "Catalogue des actes relatifs aux Juifs au Moyen-Âge", il est rapporté : "Mention et extrait d'un acte de Eudes III, duc de Bourgogne par lequel il donne au maire et échevins de Dijon certains Juifs. Le principal responsable de cette communauté naissante était le Juif Hélié et sa famille en 1197".

En 1204, le Comte céda au Juif Valin Juif, son créancier, l'utilisation de certains produits. Un Juif de Dijon, Bandit, le fils de Benion, était le créancier de Philippe, l'abbé Saint-Loup de Troyes. En 1216, un autre Juif, Salamine, a accordé des prêts importants aux abbayes de Sainte-Bénigne et de Sainte-Seine, pour lesquels, toutefois, la duchesse Alix de Vergy, veuve d'Eudes III, lui fit signer un projet de loi de mise en liberté. Eudes III annula une dette due au Juif Jessuel (1217) et Hugues IV ainsi que celle de Dedone, *"meus Judaeus"* (1228). Plus tard cependant, des Juifs étrangers ayant demandé au Duc Hugues IV à s'établir à Dijon, il les admit en la ville comme ses hommes et ses serfs, mais en 1252 à la sollicitation des magistrats municipaux il les donna aussi à la Commune. Hugues IV voulut que les Juifs qu'il donna à la commune de Dijon, fussent membres de cette commune comme les autres habitants de la ville. En 1204, il céda au Juif Valin, son créancier, le droit d'utiliser certains revenus.

Dans le testament de Robert II en 1302, il est stipulé : *"Je vuel que, si je n'a moillor consoil, que li juifs demouraient en ma terre principalement por umanité, et qu'ils marchandent léaulment sans usure, et vivent de lor labours"*.

Lors de l'expulsion, du 22 juillet 1306 les biens des Juifs de Dijon furent confisqués et mis en vente. Les archives collectionnent une grande partie de l'inventaire décrit ainsi : *"Inventaire des héritaiges des Juyfs de Dijon et principalement de lour maions"*: 20 maisons seulement appartenaient aux Juifs de Dijon en 1306 mais beaucoup d'entre eux étaient aussi des locataires des chrétiens. La Grande Juiverie, longue de 328 pieds et demi, devait renfermer plus de 20 maisons. Ces 20 maisons avec la synagogue, la maison de l'école et la maison attenant au cimetière juif, estimées à la somme de 6,940 livres.

À la demande de David Lévy et Joseph de Saint-Mihiel, Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne, a permis à douze familles juives de s'installer dans son duché en 1374. En 1379, dix familles juives se sont installées à Dijon. Les différents états de la Bourgogne demandèrent l'expulsion des Juifs (1382-1384); mais la sentence fut annulée par le paiement au duc d'une somme de 3,000 livres devant servir à leur contribution dans la guerre des Flandres. Quelques-uns des Juifs de Dijon possédaient des fonds de terre aux environs de la ville notamment des vignes sises à Crimolois et Couchy. En 1387, seulement quinze familles vivaient en Bourgogne. Malgré l'exil de 1397, il y avait encore des Juifs à Dijon, après cette époque : Salomon de Balme y vécut jusqu'en 1417. Le Parlement de Dijon en 1730 autorisa Joseph Raphaël de Lazia et d'autres marchands juifs de Bordeaux de faire du commerce durant un mois pendant toutes les saisons de l'année dans toutes les villes de sa juridiction, mais le Conseil d'Etat annulla ce privilège pour les années suivantes.

L'ancienne synagogue se trouvait dans la rue Buffon. Lors de la troisième année de la Révolution française, elle était située Rue Maison-Rouge; en 1795, Rue des Champs; en 1820, Place d'Armes; en 1829, dans une partie des appartements du Prince de Condé; en 1841, dans le sous-sol de l'Hôtel de Ville. En plus de leur synagogue, les Juifs de Dijon au Moyen-Âge possédaient une grande école religieuse (yéchiva) dans la rue Buffon et ils avaient également un cimetière.

L'ancien cimetière était situé dans la rue du Grand-Patet, derrière le quartier juif. En 1331, le duc Eudes IV proposa à l'abbaye de Bussière une partie de ce cimetière, d'une valeur de 400 livres, somme énorme pour l'époque. En 1320, le cimetière était situé sur la route de Beaune, dans un endroit appelé "*Les Baraques de Gevrey*" (cf. cette entrée). Philippe-le-Hardi, en contrepartie de la somme de un franc en or par habitant, autorisa les Juifs de Dijon à posséder un cimetière situé près de la ville (1373).

En 1789n, lors de leur retour à Dijon, les Juifs achetèrent un terrain près du Chemin des Fontaines, au nord-ouest de la ville qui fut transformé en cimetière. Mais pour des raisons sanitaires, il fut fermé quelques années plus tard.

Les savants de Dijon prirent part au synode de Troyes en 1160. Parmi les habitants de Dijon, au XIII^e siècle, on trouvait le Rabbín de Dijon (1250), R. Simha Hazan (1260), Jacob of Dijon, and Eliab ha-Kohen. Rabbi Simha Hazan (1260), Jacob de Dijon, et Elie Ha-Kohen.

D'après les documents royaux, on aurait compté jusqu'à 50 familles juives à Dijon. Par exemple, le 5 février 1379 : *Marronne, femme de Salmon de Dijon, a fait procéder à une exécution sur les biens de Symon Le Chagure (ou Le Chagre) pour une obligation passée sous le sceau du Châtelet de Paris. Maître Guillaume Porel, conseiller du Roi, "pour lors juge des causes des Juifs de Paris" ordonna que l'amende imposée à Salomon mis en défaut, reste devant la cour. L'affaire sera rejugée devant Maître Berault Brisson à présent juge des Juifs.*

Les Juifs de Dijon furent de nouveau expulsés en 1420 par Jean-le-Grand sur ordre du duc Philippe.

Des fragments de stèles ont été mis au jour en 1806, lorsque fut démolie la Sainte Chapelle située à proximité du Palais des Ducs de Bourgogne. Ces vestiges proviennent du cimetière de la « *Grande Juerie* », confisqué en 1306, lors de l'expulsion des juifs du royaume de France. Six de ces fragments de stèle furent encastés sur une paroi de la cour intérieure de la maison Baudot (aujourd'hui située au 7 rue du Vieux Collège). Gravées en caractères livresques dits « gothiques » du XIII^e siècle, les épitaphes sont réduites à l'essentiel, mais la partie inférieure des stèles ayant été brisée, on peut supposer des textes disparus. Elles comportent uniquement un caractère signifiant « stèle », suivi du nom du ou de la défunte. Ces dernières portaient comme prénoms : Bonne, Léa, Siona mais aussi Marone, Yvette...

Flavigny (Côte d'Or)

Une "Rue des Juifs"

Une "Ruelle des Juifs"



FLAVIGNY. — Rue des Juifs.

Photo-Albaret, 7^e Série, n°8

A Flavigny, il y a eu une "Rue des Juifs", mais aussi une "Ruelle des Juifs" qui en était vraisemblablement le prolongement.

La "Rue des Juifs" est l'actuelle rue Lacordaire (depuis la dernière guerre).

Quant à la ruelle Grébillon, qui est l'actuel prolongement de la rue Lacordaire, elle serait l'ancienne Ruelle des Juifs.

"La ruelle des Juifs va être rétablie (l'étiquette, je veux dire) [...] il y avait aussi une rue des Juifs qui fut remplacée par le nom de Lacordaire qui a rétabli l'ordre des dominicains dans cette bourgade après la Révolution Française... donc les Juifs étaient deux fois mentionnés". (Pierre de La Tour d'Auvergne).

Fontaine-Française (Côte-d'Or)

Une "Juiverie"

A propos de cette ville, les historiens parlaient des "Pierres tumulaires hébraïques" de Dijon. Le Rabbin de Dijon au XIX^{ème}, M. Gerson, cite une présence juive à Fontaine-Française sans autre détail.

Laperrière-sur-Saône (Côte-d'Or)

Une "Rue des Juifs"



Rue des Juifs à Laperrière-sur-Saône

Le château de Laperrière est une ancienne forteresse ducal en briques, bâtie au XIII^e siècle, qui se dressait au cœur du village sur une aire d'environ 3 hectares, aujourd'hui délimitée par le Chemin derrière le parc (au sud et à l'ouest), la Rue Château (au Nord) et la Rue des Juifs (à l'est). En ce qui concerne la basse-cour, l'entrée principale, située au nord-est (Rue des Juifs), donnait sur une grande basse-cour, fermée de murailles et de douves, dans laquelle se trouvaient, dès l'origine, les granges à bestiaux, les écuries, le four, le pressoir et le colombier.

La ville de Laperrière-sur-Saône est un point de passage par la voie romaine et sur la Saône. Il fallait payer l'octroi et le péage corporel.

Les archives de 1419 ont pu être reconstituées en partie et l'on peut y lire : *"Manières de payer le péage de Mailly-les-Auxonne et de Laperrière par ceux qui y mènent danrées tant par ferré que par eau*

tarif :

1 emine grain : 1 denier

1 queue de vin : 4 deniers

1 laque de harangs blancs : 10 harangs

1 juif et une femme juif enceinte : 8 sous

1 balle de laine : 4 deniers

1 queue de miel : 4 deniers

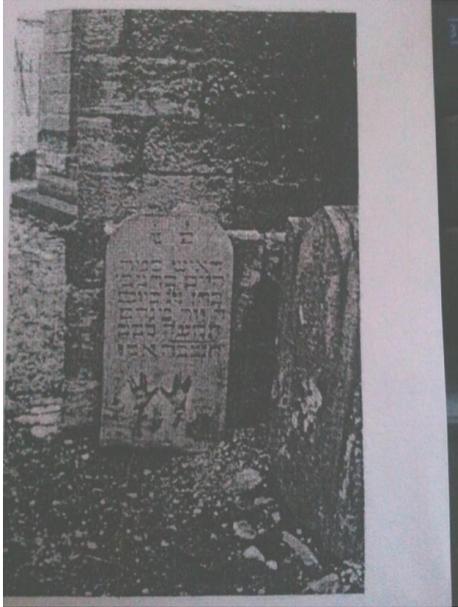
1 homme pour un jour tant qu'il veut 1 denier

1 homme à cheval : 2 deniers

... et doivent ceux des quatre Maillys, de Laperrières, St-Seigne et Samerey, une gerbe de blé ou d'orge pour le passage de toute 1 année".

Les Baraques de Gevrey (Côte d'Or)

Commune de Gevrey-Chambertin



Pierre Tumulaire juive au Musée de Dijon

Après 1306, le cimetière juif de Dijon fut transféré à douze kilomètres au sud, au lieu-dit "*Les baraques de Gevrey*" sur la route de Beaune. Ces baraques étaient placées à cent pas à l'est du grand chemin. Il n'y avait aucun Juif qui n'allait, en passant, faire sa prière sur ces tombes. Sous le règne de Philippe Le Hardi, les Juifs dijonnais furent autorisés à acheter cette parcelle de terrain en 1373 moyennant une redevance d'un franc or par tête. Ils purent conserver ce champ de repos jusqu'en 1395, époque où ils furent contraints de quitter définitivement le pays de la Bourgogne. Dans un premier temps, des archéologues ont exhumé vingt-trois stèles funéraires qui se trouvent aujourd'hui dans le Musée de Dijon. Parmi les noms relevés sur ces stèles, les historiens ont identifié : Siona, fille du rabbin Samuel ; Esther, fille du saint Isaac ; Isaac, fils d'Aron ; Simha, fille de R. Simson ; Josué (fils) de R. Joseph ; Bethsabée, fille de Jacob ; R. Simson, fils de R. Menahem ; Menahem, fils du saint Isaac...

Vingt-neuf nouvelles stèles ont été découvertes, soit dans le Musée, soit dans des maisons particulières. Elles ont pu être identifiées ainsi : R. Abraham ben (fils de) Isaac ; Abraham ben Salomon ; Eliézer b. Ezéchiel ; Eliézer b. R. Simson ; Bona fille de R. ; Hiskiyya b. R. Mordecaï ; Hanna, fille de R. Abraham ; Hanna b. Moïse, ; Idia, fille de Rehabia ; Ivette, fille de R. Isaac ; Joseph b. Isaac, Josué b. R. Joseph ; Isaac b. Isaac ; Isaac b. Simha ; Léa, fille de R. Isaac ; R. Lévi b. Isaac ; Menahem b. Ezékiel Haccohen ; Mérona, fille de R. Abraham ; Mordecaï b. R. Tobia ? Nappecha ? fille de R. Rehabia ; Fleurette ou Flora, fille de R. Natan ; Samuel b. Simha ; Samuel b. Simson ou Siméon ; R. Simha b. R. Isaac ; Simson Heiman b. Samuel ; Sara, fille de Hanna ; Sara, fille de R. Cresbia ; ...fille de R. Lévi ; ...R. Meïr.

Montbard (Côte d'Or)

Une "Rue des Juifs"

D'après l'*Histoire des Comtes de Bourgogne*, il y avait une "Rue des Juifs" à Montbard. Le Rabbin Gerson de Dijon parlait d'une Juiverie à Montbard. Dans les registres de compte, l'un des Juifs les plus riches de Bourgogne fut Josuet de Montbard. C'était le banquier principal du Duché. Il avait des succursales à Dijon, Châlon, Beaune, Buxi, Baigneux, etc. Il comptait parmi ses débiteurs des ecclésiastiques, des chevaliers, des écuyers et même la reine de Sicile, Marie de Bourgogne. La famille de Josuet se composait de : Jasuot, fils de Josuet ; la femme de Joseul ; Aliot, fils de Josuet, à Baigneux ; Bon-Enfant, fils de Josuet, à Montbard ; Durant, fils de Josuet, à Montbard ; Isaac, fils de Josuet à Montbard. Parmi les propriétaires juifs de Montbard, les registres de compte donnaient : Aquinot, Jacot, Bernard, Deulesse et Deu lou Saint.

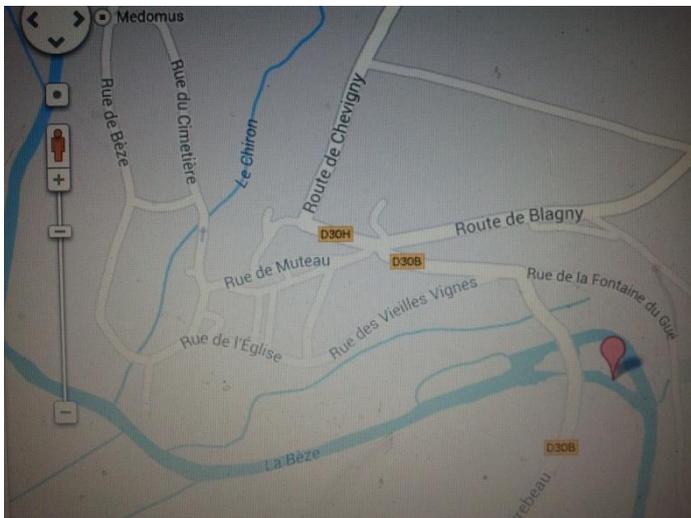
Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)

Différents historiens font état d'une présence juive à Nuits-Saint-Georges.

Dans les registres manuscrits des créances des Juifs de Bourgogne, figure un *Samuel de Nuits*.

Noiron-sur-Bèze (Côte-d'Or)

Une "Rue des Juifs"



Les archives conservent encore un document concernant un pont au bout de la "Rue des Juifs" à Noiron-sur-Bèze. Lors de la pose des numéros et identifications des rues, la "Rue des Juifs" a été rebaptisée "Rue de Béze".

Parmi les monuments se trouvant à Noiron-sur-Bèze, il y a un "Pont Rue des Juifs" : "Patrimoine classé, étudié ou inscrit dit "Pont" à Noiron-sur-Bèze (Côte d'Or 21310)."

Pagny-la-Ville (Côte-d'Or)

Une "Rue des Juifs"



Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or)

Une "Rue des Juifs"



Saint-Rémy (Côte-d'Or)

Une "Rue des Juifs"



Saint-Rémy jouxte Montbard ; il est donc fort possible que les Juifs se soient réfugiés à Saint-Rémy lorsqu'ils étaient chassés de Montbard.

Saulieu (Côte-d'Or)

Une "Rue des Juifs"



Baillage de Saulieu.

Dans un opuscule "Saulieu, son histoire, son origine" écrit par F. Verdot, il est question d'un quartier de cette ville qui portait encore le nom de "Rue des Juifs" du temps de l'historien Courtépée. Cette rue s'est appelée "Rue du Petit Minage", puis "Rue de la Halle au Blé" qui est encore son nom actuel. Parmi les tossafistes et les rabbins français du Moyen-Âge, il est cité un R. Joseph de Saulieu.

Semur-en-Auxois (Côte d'Or)



Pont Joly à Semur-en-Auxois

D'après "De l'Etat des Juifs en Bourgogne, lors de leur expulsion du duché en l'an 1306", écrit par l'archiviste paléographe Louis Degouvenain, Jacquot Anxelot fut envoyé dans ce pays comme "exécuteur sur le fait des Juifs", c'est-à-dire chargé de procéder à leur expulsion et à la vente de leurs biens ; il a rédigé le mémoire des dépenses qui, durant le cours de sa mission, furent faites par lui. Anxelot résida surtout à Semur-en-Auxois, ce qui indique qu'il devait y avoir en cette ville une communauté juive assez importante.

Talant (Côte-d'Or)

Une "Juiverie"

Spoys, Crimolois, Beire-le-Châtel et Vesvrottes (Côte-d'Or)

Après l'expulsion des Juifs de France et du Duché de Bourgogne en 1306, l'inventaire des biens des Juifs est réalisé auquel il faut ajouter ceux qui habitaient dans les villages voisins de Dijon, soit Spoys, commune du canton d'Is-sur-Tille, Crimolois, commune du canton de Dijon ; Beire-le-Châtel, commune du canton de Mirabeau et Vesvrottes, hameau de la commune de Beire.

Jacquot Anxelot "*Exécuteur sur le fait des Juifs*" recensait en 1306 plusieurs familles juives dans ces villages et notamment sept familles à Spoys. Dans les autres villages il n'y aurait eu que 2 ou 3 familles.

Vitteaux, Rouvray, Darcey (Côte-d'Or)

Dans les comptes de Jacquot Anxelot on note la présence de Juifs dans ces villages. En 1306, les comptes des spoliations des Juifs font apparaître : « 9 sous 7 deniers sont donnés à Esperit, de Darcey, pour le loyer qui lui était dû par le Juif David »

Yonne

Présence juive dans l'Yonne à travers les toponymes

La littérature rabbinique de la France du Nord, dont bon nombre d'ouvrages se trouvent à la Bibliothèque nationale, a fait émerger le vécu des communautés juives au Moyen-Âge. Outre les *Tossafot* (compléments) qui affinaient les ordonnances du Talmud, les *Takkanot* (ou Responsa) répondaient avec beaucoup d'acuité aux attaques des synodes ecclésiastiques et au procès intenté au Talmud par Louis IX. Parmi les auteurs hébraïques, les tossafistes prirent une place des plus importantes, mais d'autres, tels Joseph HaCohen ou Nathan l'Official, permirent de situer l'emplacement de beaucoup de communautés Juives médiévales, grâce à leurs élégies. Les chartes et les layettes - et plus particulièrement les documents alfonsins - recensèrent dans des centaines de communes des "*rues aux juifs*", des rues "*de la juiverie*" ou "*de la synagogue*", mais aussi des chemins, pas, prés, champs, herbages "*aux juifs*" ou "*aux juives*", dont certains remontant à l'époque romaine.

En Alsace il n'y a pas seulement des "*rue des juifs*" mais de nombreux autres toponymes évoquant le judaïsme : rue des païens, rue des rabbins, lieux-dits "*Baraque des juifs*", *Judenhut*, *Judenweg*, *Judenhof*, etc. Chaque lieu a ainsi son histoire. Parfois une simple déformation de l'appellation. Le plus souvent, dans les villes où ont habité des juifs, ce sont les endroits où la synagogue se trouvait. Mais pas forcément la plus récente. En revanche, très souvent, il y a des noms évoquant le Judaïsme dans des zones historiquement sans Juifs. Mais ce sont souvent des lieux fréquentés par les colporteurs qui parcouraient d'énormes distances à pied. Il faut aussi savoir qu'en Alsace, les Juifs se regroupaient dans des quartiers juifs, mélangés pourtant aux locaux, pour des raisons de facilité d'accès aux services. Et donc certaines "*Rue des Juifs*" témoignent de cette habitude. D'après les estimations en démographie, les communautés juives en France purent compter jusqu'à 100 000 habitants à la fin du XIIIe siècle. Malheureusement ces communautés ont presque toutes disparu à la fin du Moyen-Âge, à cause des édits d'expulsion dont les prémices furent mises en place par Dagobert. La première expulsion, ordonnance prise par Philippe-Auguste en 1182, inaugura la sinistre litanie des bannissements des Juifs français jusqu'en 1394.

Depuis la période romaine des historiens ont pu identifier une présence juive dans le pays Icaunais, qui est aujourd'hui le département de l'Yonne. La situation géographique de cette région a permis un immense trafic de marchandises importées ou créées sur place. Les réseaux routiers et fluviaux ont véhiculé les produits agricoles ou manufacturés des proches ou lointaines contrées de l'Empire romain. Ces différents commerces, ainsi que la création de nombreux produits artisanaux, ont permis l'implantation d'individus ou de communautés juives auprès des cours d'eau de ce grand département. De nombreuses villes ou villages passèrent à travers les siècles sous la coupe royale, comtale ou ducale ou bien encore du clergé. Dans beaucoup de ces lieux on retrouve une présence juive en ville haute, en ville basse, près des murailles, près des tanneries, près des léproseries, etc. De nombreux toponymes furent utilisés pour marquer cette vie juive médiévale que l'on retrouvera

beaucoup dans l'Yonne, laquelle fut, selon les époques, terre du Roi, terre de Bourgogne ou terre de Champagne. L'histoire des Juifs dans l'Yonne est aussi marquée par la présence de "synagoga" ou statues, représentant des juifs ainsi que des "Arbres de Jessé".

Le Département de l'Yonne a été constitué après la Révolution française, il réunit certaines villes de Champagne et de Bourgogne. L'histoire des Communautés Juives dans ces deux provinces trouve aujourd'hui sa place dans celle de l'Yonne. Dans l'Europe chrétienne trois phénomènes fondamentaux fixèrent la société au Moyen-Âge : la féodalité, l'émergence de la monarchie et les croisades. Le domaine royal ne s'étendait que sur l'Ile-de-France, l'Orléanais et quelques seigneuries du Nord alors que par exemple le grand fief du Comte de Blois comprenait le Comté de Troyes, c'est-à-dire la Champagne avec plus de deux mille vassaux directs ; un véritable état féodal. Il en fut de même en Bourgogne. C'est dans ces états féodaux que le Judaïsme médiéval champenois et bourguignon atteignit sa maturité au XI et XIIème siècle.

Au Moyen-Age les Communautés Juives s'étaient implantées dans les grandes villes situées au bord des fleuves. C'est aux intersections des grands itinéraires, à proximité des appontements, qu'apparaîtront les groupes juifs les plus importants. En France du Nord, la Communauté juive la plus réputée à cette époque, outre celle de Paris, était celle de Troyes où Rachi, savant de grand renom, fonda une Yéchiva; une école Talmudique.

Les structures des Communautés Juives dans la France Médiévale.

Les Communautés Juives en France et plus particulièrement en Bourgogne et en Champagne au Moyen Age étaient situées dans des villes longeant un cours d'eau. Le quartier juif étaient le plus souvent intra-muros dans la ville basse et se groupait autour de :

- la synagogue
- l'école
- le bain rituel
- le four pour la cuisson des pains azymes
- la boucherie (abattage rituel = Kasher)
- la vigne
- le Cimetière (qui se trouvait à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville).
- L'ouvroir
- le Hekhdech. (l'hospice)

Le Hekhdech.

L'hospice qui servait d'hôtel pour les hôtes de passage et d'hôpital en cas de nécessité s'appelait en hébreu : Hekhdech. Cet hospice médiéval servait aux malades incurables et aux voyageurs étrangers, aux pèlerins en étape et en escale.

Il est difficile de préciser proportionnellement et historiquement ce qui, dans son étymologie de "sacré" (hekhdech: consécration) l'assimilait aux œuvres ou aux destinations sacro-saintes, inviolables et intangibles, comme ce qui appartient

exclusivement à Dieu. Il est certain que cette institution des œuvres, des fonds et des immeubles consacrés a existé chez les Juifs depuis la plus haute antiquité. La Bible ne raconte-elle pas que le roi Uziya, malade de la lèpre, s'isola dans un "*noscocomium*". Quelques léproseries et maladreries entouraient les Communautés Juives de l'Yonne.

Une Communauté juive est composée d'au moins dix hommes et adolescents âgés de plus de treize ans. C'est-à-dire un groupe de dix hommes majeurs pouvant se réunir pour lire la Torah (Loi). Dans certaines Communautés, il a été d'usage d'agrèger au minyan un enfant mineur qui tenait dans ses mains un Pentateuque, l'ensemble formant une entité majeure. A la tête de la Communauté se tenaient les "Parnassim", "syndics" ou autrement appelés les "*Shiva Tové-Ha'ir*", "les Sept Bons de la Ville". Les "Parnassim" administraient les affaires communes et pouvaient se constituer en tribunal. Les règles de la Communauté (Takkanot) étaient édictées selon les décisions des grands sages d'Israël. Les administrateurs de la Communauté fondaient leur autorité sur cinq principes :

- 1) Le Herem Bet Din (Excommunication par Justice); qui permettait de juger les membre et le cas échéant de les frapper d'excommunication,
- 2) le Herem ha Iqul; qui contraignait le dépositaire à restituer un bien confié;
- 3) le Hezkat Ha Yischouv (accord de la Communauté); droit de résider dans l'agglomération donné par la Communauté des Juifs déjà installée sur place,
- 4) le Herem ha Yischouv (Excommunication de la Communauté); excommunication contre toute personne qui désirerait s'établir sans autorisation de la Communauté,
- 5) la possibilité d'interrompre la prière publique pour accélérer le cours de la Justice communautaire.

Les taxes imposées aux Juifs de France du Nord.

Dans la dernière moitié du XIVème siècle les registres du trésor font ressortir la perception d'une partie de l'impôt des Juifs. Ils sont appelés "*Introitus sive exemptorum Judeorum*", il semble que ces registres permettaient d'enregistrer les juifs ayant acquitté péage et partant exempts car les sommes ne dépassaient pas vingt francs.

Différents documents font état des débiteurs des Juifs, qu'ils soient de famille royale, de nobles, de soldats ou de simples bourgeois. En matière de créance, Roger Kohn propose pour un certain nombre de cas, la solution suivante : "Trois bourgeois, deux de Paris et l'autre d'Auxerre côtoient des marchands italien - il n'est pas sûr qu'ils soient des débiteurs, ils pourraient être des créanciers rivaux intéressés au même débiteur - et de gens de métiers : un boucher, un aumussier....."

A la fin du XIVème siècle, les noms des collecteurs des Juifs pour le Trésor Royal étaient : Vivant de Montréal de 1383 à 1387, Léonnet de Seneu de 1385 à 1388, Moreau du Port, Léonnet de Baynes Isaac Cristofle et de 1389 à 1394. Benion de Salins a rempli seul cette fonction. Benion de Salins a longtemps habité Montereau avant de partir résider à Paris, fin mars 1395 il versera encore trente-deux livres parisis au Trésor.

Des Censives

Emile Lévy fait état de la présence de plusieurs juifs dans l'Yonne notamment à St-Florentin, arrondissement d'Auxerre ; à St-George-sur-Yonne, canton d'Auxerre; à Avallon, à Cens (Sens) et à Nuilly (Neuilly). Les Juifs, admis à résider dans le Comté

de Bar, devaient payer annuellement la censive, le droit de résidence dans cette Province.

Des Tailles et des rouelles

Une étude sur la "Contribution à l'histoire des Juifs en France sous Philippe-le-Bel" évoque la répartition des juifs à l'époque de ce roi de France.

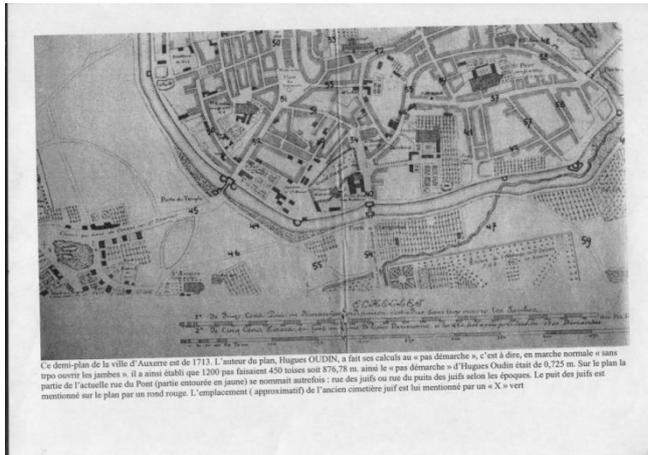
Ce travail est basé sur quatre sujets :

1. Les localités du domaine royal ou rattachées à l'administration royale.
2. Certaines localités groupant des Communautés Juives ; un rôle d'imposition en témoigne, d'autres ne comptent que quelques individus parfois un seul
3. Lorsque la localité est donnée comme lieu d'origine d'un juif, est-il légitime de la faire figurer sur la liste ? Elle peut fort bien, suite à une expulsion locale ou d'un départ volontaire, ne plus comprendre de juifs.
4. Une localité apparaissant une fois dans les comptes royaux peut ne plus apparaître après une autre liste.

Partons à la recherche de ces sites et ces communautés perdus...

Auxerre (Yonne)

Une "Rue du Puits-des-Juifs"



Plan de la ville d'Auxerre, avec la situation de la "Rue du Puits-des-Juifs" et du cimetière juif.

Auxerre faisait partie du Sénonais. Pillée par les Huns en 451, prise par les Francs en 486, elle fut le siège d'un comté carolingien qui passa à la maison de Nevers. Elle fut achetée par Charles V, mais cédée à la Bourgogne en 1435. Auxerre fut le siège des Conciles de 578 et 1098. Elle fut la patrie de Saint-Germain, Evêque d'Auxerre, du Patrice Mummolus et des moines Héric et Rémy.

Vers 1008, les chroniques racontent qu'un Juif bourguignon fut envoyé de Babylone vers le Soudan, comme émissaire du Roi de France. Raoul Glaber dit que ce fut un serf de Moutiers (diocèse d'Auxerre): "*Videlicet girovagum ... nomine Rothbertum fugitivum utique servum*" et donne pour date 1007.

Au Moyen-Age (XIIème siècle) les rabbins d'Auxerre participèrent avec ceux de Sens, de Troyes, de Dijon, de Paris et d'Orléans à des réunions ou synodes où furent codifiées les décisions religieuses (*Takkanot*) qui devaient régir la vie des communautés juives du Nord de la France (en hébreu *Tsarfat*). Lors du premier synode, les souscriptions des décisions portaient : "*Ces ordonnances ont été examinées et adoptées par les anciens et les savants de Troyes et des environs, par les grands d'Auxerre, les savants de la région du Rhin, les docteurs de Paris et leurs voisins, les rabbins de Lyon, de Carpentras, de Lombardie, des bords de la mer, d'Anjou, du Poitou, et par les grands de la Lorraine*". Les décisions furent contresignées, selon un manuscrit, par les trois frères célèbres de Ramerupt, Rabbi Salomon, Rabbi Isaac et Rabbi Tam ; par Samuel ben Jacob d'Auxerre, Isaac ben Salomon de Sens ; Isaac ben Néhémia de Dreux ; par Menahem ben Peretz de Joigny, etc. En son temps, Rachi avait répondu aux treize questions posées par les rabbins d'Auxerre.

Depuis de nombreuses années des Juifs s'étaient fixés à Auxerre. Ils y occupaient une rue tout entière qui portait leur nom. Les Juifs occupaient une place importante au cœur-même de la cité et leur synagogue devint plus tard l'église Saint-Regnobert. L'évêque Hugues de Noyers les souffrait avec peine si près de lui et il obtint du comte Pierre de Courtenay qu'il les chassa de ce lieu (vers 1200). C'est après cette expulsion que les Juifs se retirèrent dans la rue Saint-Jacques, qui reçut plus tard le nom de "Rue des Juifs" ou "du Puits-des-Juifs", à cause d'un puits qui s'y trouvait.

Le Quartier Juif dans la cité se trouvait donc près de la Porte Fechellé ou fiscale et la synagogue se situait un peu plus haut. Selon le Cartulaire d'Auxerre, la rue principale du Quartier juif était "La rue des Juifs". La "Rue du puits des Juifs" est devenue la "Rue du Pont". La synagogue était située un peu plus haut, presque dans le milieu de la ville médiévale.

Le Cimetière Juif :

En 1253, la Princesse Mahault ou Mathilde, fille du Comte Pierre, donna la "Place des Cordeliers" aux Ecoliers, dits les Bons Enfants d'Auxerre. Cette place recouvrait l'ancien cimetière Juif d'Auxerre. Ce cimetière Juif n'était pas loin des Jacobins.

Par ordonnance de 1223, Mathilde, comtesse d'Auxerre, avait permis à ses Juifs de prêter aux Chrétiens au taux de trois deniers d'intérêt par livre, par semaine, c'est-à-dire 13 sous par livre pour un an, ce qui fait plus de 60 pour cent, taux déjà assez raisonnable. En 1306, ce taux était encore le taux légal dans la plus grande partie de la Bourgogne. Aussi gardait-on une haine pour les Juifs, qui éclatait toutes les fois qu'on le pouvait. En 1398, les habitants obtinrent enfin du Roi des lettres-patentes pour expulser les Juifs de la ville, « attendu que leur commerce était nuisible aux gens du pays ». La populace fut autorisée à brûler leurs papiers et leurs débiteurs furent déclarés libérés ! Depuis ce temps-là il ne fut plus fait mention des Juifs dans l'histoire de la ville d'Auxerre.



Inscription juive dans la Tour de l'Horloge à Auxerre

Archives Israélites de France 1.8.1869

"Depuis nombre d'années les Juifs s'étaient fixés dans la ville d'Auxerre. Ils y occupaient une rue tout entière qui portait leur nom ; leur quartier était dans la cité, assez près de la porte Féchelle ou Fiscale et leur synagogue un peu plus haut (1).

L'abbé de Saint-Germain en possédait quelques-uns pour lesquels il payait au trésor royal une certaine somme que Philippe le Bel, dans ses moments de détresse pécuniaire, avait soin plus tard de réclamer impérieusement.

En 1148 déjà, un des prédécesseurs de Pierre, le comte Guillaume II, avait manifesté de la prévention et de l'hostilité contre notre nation, car c'est en se fondant sur ces sentiments qu'un moine anonyme lui adresse un écrit sur l'inutilité de la circoncision."

Histoire d'Auxerre par l'Abbé Leboeur

Archives Israélites de France 15.9.1869

“On sait qu’à la fin du onzième siècle, Pierre de Courtenay, pour satisfaire l’évêque d’Auxerre, Hugues de Noyes, avait chassé tous les Juifs de la ville. Ils y rentrèrent après la mort du prince, pour y être tolérés pendant deux siècles encore. Ils ne recouvrèrent cependant ni leur synagogue qui était devenue une église, ni leur cimetière dont on avait fait la place des Cordeliers. En 1253, la princesse Mahault ou Mathilde, fille du comte Pierre, donne aux Ecoliers, dit les Bons-Enfants, d’Auxerre, cette place même qui autrefois, déclare-t-elle, servait de cimetière aux Juifs” (1)

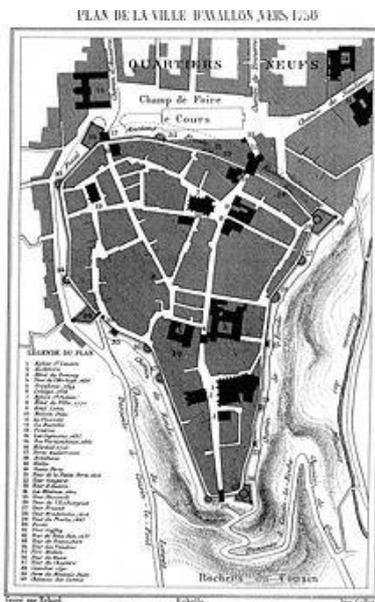
Trente ans auparavant, la même princesse en réglant les droits et privilèges des habitants d’Auxerre, avait fixé les conditions auxquelles les Juifs pouvaient prêter de l’argent. Elle avait permis les prêts, pourvu qu’ils se fissent en présence de deux témoins chrétiens, à trois deniers, par livre, par semaine, et que l’argent ne portât de l’intérêt que la première année (1223). (2)

(1) “In qua fuit aliquanto cymeterium Judoeorum” Histoire d’Auxerre, t. III preuve 122.

(2) Charte des habitants d’Auxerre. V. Histoire d’Auxerre, t. II.

Avallon (Yonne)

Une “Rue des Juifs”



Plan d’Avallon

Avallon avait pour nom latin *Aballo* ou *Avallo*.

Une “Rue des Juifs” est citée dans différents actes de vente ou de saisie qui en situent dans les tanneries à Cousin-le-Pont, faubourg d’Avallon. Pour plus de précision, ces tanneries se situaient entre le pont de Cousin et l’importante tannerie Coulbois.

La localité fut visitée au XIII^{ème} siècle par un voyageur juif dont on ignore le nom et qui parla de la communauté juive qui y était établie.

La localité est aussi citée dans le "*Commentaire sur le Pentateuque*" (*Minhat Yéhuda*) de Juda ben Eliézer, publié en 1313.

Dans un article intitulé "*Les revenus tirés des juifs dans le domaine royal au XIII^{ème} siècle*", M. Lazard citait, entre autres, une liste de comptes de 1298 où figurait un "*Amandus d'Avallon*".

M.A. Gerson dans son "*Essai sur les Juifs de Bourgogne au Moyen-Age*" rappelait que, parmi les rabbins tossafistes les plus éminents, il y eut Rabbi Matatia d'Avallon et Rabbi Salomon ben Joseph d'Avallon, lequel composa une élégie sur les martyrs d'Anjou en 1236. Les explications bibliques de Rabbi Matatia sont rapportées par Juda ben Eliezer, d'après ses commentaires verbaux, dans le *Minhat Yéhuda*.

Les juifs d'Avallon furent expulsés du royaume de France 1306 et furent rappelés en 1315, mais en 1386-1387 il n'y avait plus de juifs à Avallon.

Brienon-sur-Armançon (Yonne)

Anciennement Brignon ou Brinon l'Archevêque

Une Présence Juive

C'est à Brienon-sur-Armançon que naquirent Maître Hayim de Brinon et Rabbi Salomon. Tous deux périrent en martyr, vers 1288 à Troyes. La Champagne, à peine réunie au domaine royal, fut en proie à une révolte et comme toujours cela se retourna contre les Juifs. Ici ce fut la communauté de Troyes qui en fit les frais. La foule se saisit de tous les membres de la famille d'Isaac "*le Chatelin*" et les fit monter sur le bûcher. Dans la même journée, treize des plus notables membres de la communauté et des environs périrent. Voici les noms des victimes : Isaac Châtelin, sa femme, ses deux fils, sa bru, Samson "*le Kadmon*" (l'ancien), Salomon de Brienon Baruch d'Avirey, Siméon de Châtillon, Colon, Isaac Cohen, Hayim de Brienon (d'après l'Elégie du Vatican, Hayim, le Maître chirurgien) et Hayim de Chaource.

Par suite d'altération, le nom de cette localité est orthographié en hébreu "*Brinia*" ou "*Brita*", dans le "*Mémorbuch de Mayence*". R. Haïm, *lo serorge e metre de Brinon* fut brûlé à Troyes en 1288 ; il était spécialiste de l'occulistique, car il est dit qu'il rendait la vue aux aveugles. La notice du Vatican l'appelle R. Haïm de Brinon.

Le "*Mémorbuch*" déforme le nom de la ville en *Brite* ou *Brinoe*. Il s'agit de Brinon l'Archevêque. Haïm était donc le compatriote de Salomon. C'était un chirurgien distingué et il était connu sous le nom de "*Le Maître de Brinon*". Parmi les notables de la communauté dont il occupait la fonction de trésorier, il comptait avec lui Samson le Kadmon.

Chablis (Yonne)

Une "Rue des Juifs"

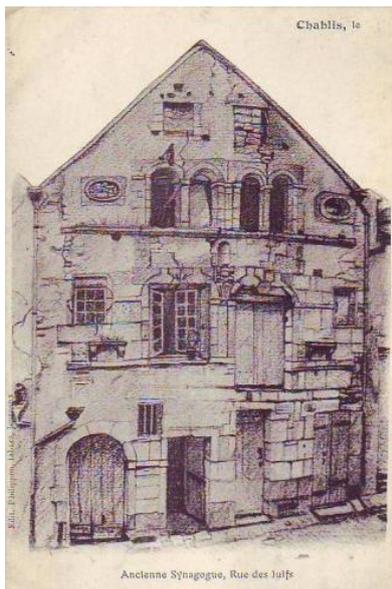
La "Rue des Juifs", débutant à la "Porte de Noël", aboutit sur les bords de la rivière Serein et borde la muraille construite entre 1405 et 1423.

La tradition veut que la synagogue se soit trouvée dans l'ancienne "Rue des Juifs". Dans cette rue, une maison construite au XV^{ème} siècle et qui aurait appartenu à un vigneron juif fut par la suite appelée « *la Synagogue* ».

Une autre légende raconte que le roi Louis IX aurait acheté un juif au Comte de Chablis pour la somme de 300 francs.

Les Juifs furent expulsés de Chablis en 1306 et n'y revinrent jamais.

Outre le vin, la ville de Chablis avait un autre avantage, c'était un lieu de pèlerinage. La Collégiale Saint Martin fut fondée au IX^{ème} siècle sur un ancien sanctuaire consacré à saint Loup. L'église Saint-Martin de Chablis était une possession de la Cathédrale Saint-Martin de Tours qui y avait abrité les reliques de ce saint durant les invasions normandes. Les Juifs de Chablis pouvaient donc servir de changeurs, de banquiers ou de prêteurs, tant pour les pèlerins que pour les habitants de la ville et de sa région. Chablis était un point de passage pour se rendre à Vézelay par les abbayes et les églises de la région.



Maison dite "La Synagogue" à Chablis



"Rue des Juifs" à Chablis

Chambres (Yonne)

Une *Présence Juive*

Dans le rôle de la Taille des Juifs sur la Rive droite de Paris en 1292, il se trouve un certain Samuel de Chambres (près de Joigny) imposé pour 30 sous. Il est fort possible que ce Samuel n'ait pas été le seul juif résidant à Chambres, au Moyen-Âge.

Chassigny (Yonne)

Une Présence Juive

Dans son étude *“De l'état des Juifs de Bourgogne lors de leur expulsion du Duché en 1306”*, Louis de Gouvenain précise : « *Les habitants de Chassigny, Tharot et autres villages voisins d'Avallon, reçoivent des indemnités pour des dégâts faits par des bestiaux appartenant à des Juifs de cette ville (Avallon), cela nous fait voir que quelques-uns au moins de ces Juifs étaient agriculteurs...* »

Courson-les-Carières (Yonne)

Une Présence juive

Différents historiens font mention d'une présence juive au Moyen-Âge à Courson-les-Carières. La personnalité la plus connue fut Jacob ben Salomon connu sous le nom de Jacob de Courson. Ce trossafiste français est né à Courson au XIIème siècle. Il a surtout laissé sa trace entre 1180 et 1250. Il fut l'élève de Samson de Sens et le professeur de Meïr de Rothenbourg. Il fut l'auteur de trossafot (suppléments) réunies sous le titre *“Shittah Mekubbezet”*. Il rédigea aussi un traité nommé *“Nimukim”*, contenant des commentaires sur le Talmud. Il fut aussi l'auteur d'un traité nommé *“Matbéa”* concernant des décisions talmudiques. Jacob de Courson a entretenu une longue correspondance avec Judah Scheneor ou Judah l'ancien.



Château de Courson les Carrières

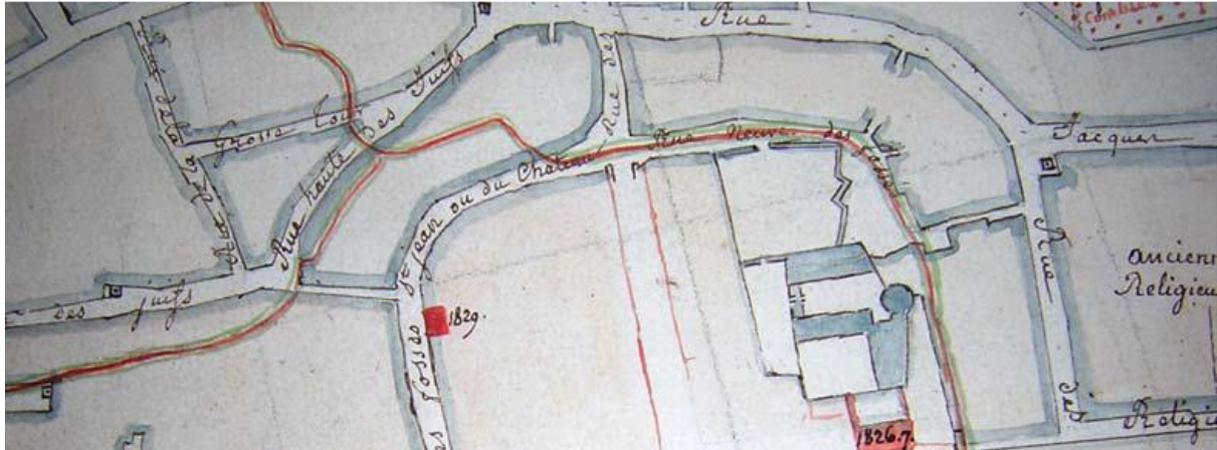
Guillon (Yonne)

Une *“Rue des Juifs”*

Le nom de *“Rue des Juifs”* aurait été donné seulement au début du XXème siècle, selon une délibération du Conseil Municipal de Guillon.

Joigny (Yonne)

Une "Rue des Juifs"



La "Rue des Juifs" à Joigny



La "Rue des Juifs"

En latin *Jovianicum* ou *Jovinium*, le site de Joigny bénéficie d'une avantageuse position stratégique : une croupe faisant saillie en avant du plateau de la forêt d'Othe, dominant la vallée de l'Yonne, importante voie de communication. C'est pourquoi fut élevé, dès la fin du X^{ème} siècle, un premier château-fort attribué à Rainard-le-Vieux, comte de Sens (mort en 996) Au pied de celui-ci se développa un bourg, bientôt protégé par une enceinte, dont le tracé est reconnaissable par les "Rue des Juifs" et "Rue de la Tuerie". Autour de ce premier noyau, l'extension de la ville se poursuivit. A l'est, l'actuel quartier Saint-André se développa à partir d'un prieuré clunisien fondé à la fin du XI^{ème} siècle. Le tracé orthogonal de ses rues était typique d'un quartier implanté sur un ancien parcellaire agricole. Dominant la cité, la

citadelle était défendue par une enceinte circulaire dont le tracé se reconnaît dans la forme de la *"Rue des Fossés Saint-Jean"*. L'église paroissiale Saint-Jean s'élève au milieu de l'enceinte castrale. Enfin, à l'ouest, le quartier Saint-Thibault rassemblait des artisans et des commerçants autour de l'église. Ces extensions de la ville obligèrent à construire de nouvelles murailles à la fin du XII^{ème} et au XIII^{ème} siècle.

Une colonie juive s'installa à Joigny, comme en témoigne la *"Rue des Juifs"*.

La *"Rue des Juifs"* est le seul vestige de la période médiévale de cette communauté. La partie de la *rue de la Porte du Bois*, comprise entre la *place du Pilon* et le début de la *rue des Juifs*, s'appelait jadis la *rue aux Changes*, justement dans le prolongement de la *rue des Juifs*. Exclues des fonctions administratives et de la propriété du sol, les Juifs se cantonnaient aux activités dans le commerce et les prêts financiers, dont ils eurent le quasi-monopole, car les prêts à intérêt étaient mis à l'index par l'église catholique.

Au Moyen Age, il y avait en Bourgogne de nombreuses communautés Juives. Les rabbins de celle de Joigny étaient très écoutés en France. De nombreux maîtres tossafistes étaient originaires de cette ville. Les plus fameux de ces tossafistes et exégètes furent : Menahem Ben Perez de Joigny (XII^{ème} siècle) et Yom Tov Ben Isaac de Joigny (martyrisé à York en 1190). Ce dernier exhorta les juifs assiégés dans une tour à s'entretuer pour ne pas être pris vivants par les Chrétiens ; il fut surnommé « *le Saint* ». Un des autres maîtres faisant autorité était Samuel ben Jacob.

Des juifs étaient vigneron, cultivateurs et possédaient des vignes et des champs, pour lesquels ils payaient le cens au clergé local. En 1208, ayant refusé de régler leurs taxes, les Juifs y furent obligés par le Pape Innocent.

Après l'expulsion des Juifs de France par l'ordonnance 1394 prise par Charles VI, il semble qu'il en resta alors plus à Joigny.



Arbre de Jessé en face la *"Rue des Juifs"* à Joigny

Ligny-le-Châtel (Yonne)

Une "Rue des Juifs"

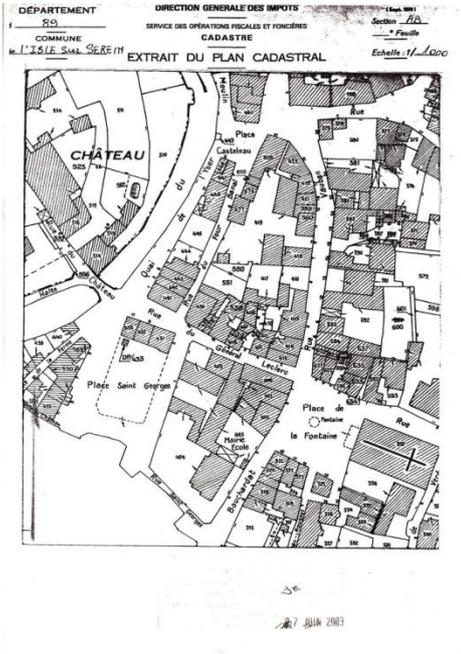
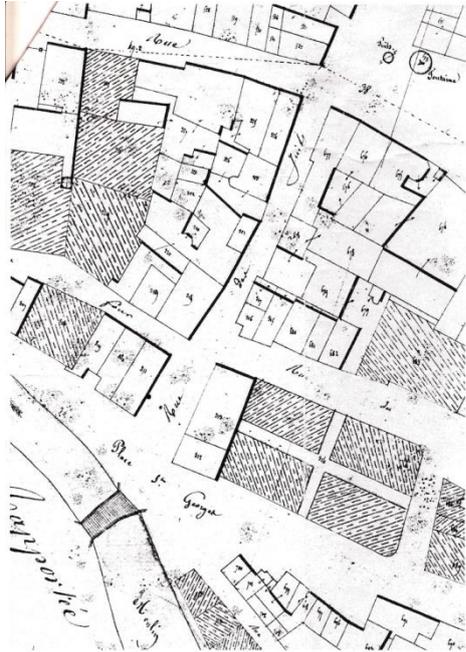


La Rue des Juifs est citée par le R.P. Cornat dans *"Histoire de la Ville de Ligny-le-Châtel, dépt de l'Yonne"*. Il écrit : *"Les israélites étaient multipliés en France au Moyen-Âge. Ils habitaient dans les villes et les bourgs un quartier spécial, de là les dénominations de rue des Juifs, rue de la Juiverie, rue de la Synagogue... De plus, ils pratiquaient la banque, l'usure, le recel et toutes sortes de brocantes plus ou moins légitimes. Longtemps après la disparition des Juifs, leur rue a été appelée rue des Bouteleux du nom d'une famille qui l'habitait.*

Les terres de l'Église étant interdites aux Juifs, ceux-ci vivaient sur les terres royales ou comtales quand cela leur était permis. A Ligny-le-Châtel, des membres de la communauté juive étaient les agents financiers ou payeurs des moines cisterciens de l'abbaye de Pontigny.

L'Isle-sur-Serein (Yonne) Anciennement L'Isle-sous-Montréal

Une "Rue des Juifs" ou "Rue du Puits des Juifs"



La "Rue des Juifs" à l'Isle-sur-Serein

A l'origine, l'Isle-sur-Serein (autrefois l'Isle-sous-Montréal) ne fut qu'un château élevé sur la rive droite du Serein et que l'on entourait, à l'Est, d'un bief qui le convertit en un îlot au milieu de la rivière. Plus tard, un bourg s'éleva sur la droite de celle-ci et, sur le versant Est de la vallée, s'éleva ainsi une ville encerclée de murs dont il reste des vestiges encore très visibles et assez intéressants. Les noms des rues rappellent certaines constructions de l'époque et qui ont disparu : Rue de la Poterne, rue du Four-Banal, Rue du Calvaire, rue des Maignins, *rue du Puits-des-Juifs*, rue du Crot-Cullière, rue des Rollots, etc. Malheureusement les municipalités qui se sont succédées ont cru bien faire, après la Grande-Guerre, en débaptisant ces vieilles

artères aux noms pittoresques et évocateurs d'un grand passé local, pour les désigner sous les noms de célébrités dont quelques-unes furent plus éphémères sans doute et moins stables dans la mémoire des générations que les noms qu'ils remplacèrent. La route d'Avallon à Noyers traverse l'Isle-sur-Serein dans toute son étendue. Les rues en sont généralement bien tenues. On en compte dix :

- la Grande rue qui, venant d'Avallon, se prolonge jusqu'à la rue de Bessy
- la rue du Calvaire
- la rue des Magniens
- la rue de la Poterne
- la rue des Rolots
- la rue de Bessy, qui n'est que la prolongation de la Grande rue et se dirige de par devers Noyers
- la rue du quai
- la *rue du Puits des Juifs*
- la rue Crot Cuillère
- la place St Georges.

En 1394, à la suite de l'expulsion des Juifs de France, à l'Isle-sur-Serein un *sergent "avoit levez et extorqués soubz umbre de la puissance de mon dit Seigneur (=le duc de Bourgogne), des Juifs pour les laisser passer par la presvoité dudit Ysles", dix écus"*.

Levis (Yonne)

Commune de Puisaye, elle est située à 20 km d'Auxerre et à 26 km de Clamecy dans la Nièvre.



Maligny (Yonne)

Une "*Rue des Juifs*"

La "*Rue des Juifs*" à Maligny est devenue la "*Rue de la Mairie*". Elle partait de l'angle nord-ouest de la halle et allait au moins jusqu'à l'intersection avec la rue de Bourgogne. Sur un plan de 1861, elle porte encore le nom de "*Rue des Juifs*". Son nom

est encore visible dans la pierre de parement frontale près de l'actuelle porte du caveau, qui est celle de la Mairie



Rue des Juifs à Maligny



Rue des Juifs à Maligny

Méré (Yonne)

Une "Ruelle des Juifs"



Sur un vieux cadastre de Méré ne figuraient que trois noms de rues : Rue des Fossés, Grande Rue et Rue des Juifs. Aujourd'hui, toutes les rues du village ont un nom et la "Rue des Juifs" est devenue "Ruelle des Juifs".

Les Juifs de Méré devaient être les agents payeurs de la Commanderie templière de Fontenay-Près -Chablis.

Montréal (Yonne)

Une Présence Juive



Château de Montréal

Bien qu'il n'y ait aucune trace archéologique ni de preuve écrite, il est fort probable qu'il y ait eu une présence juive à Montréal. En 1394, parmi les juifs qui quittent le royaume de France, se trouve un certain "Vivant de Montréal". Les historiens parlent aussi de groupements juifs dans le pays icaunais à l'époque mérovingienne notamment à Sens.

La légende raconte que le nom de Montréal vient justement de cette période, lorsque la reine Brunehilde, régente du royaume d'Austrasie et de Bourgogne, possédait une vaste propriété à Epoisses. L'historien Courtépée écrit qu'elle aurait séjourné dans un lieu qui fut appelé plus tard Mont-Royal. Elle y serait passée avec son petit-fils, le roi Thierry à la fin du VI^{ème} siècle : *" La Reine Mère et son petit-fils Thierry s'y rendaient depuis Époisses. C'est peut-être de ce séjour que ce lieu aura changé son nom celtique en celui de Mons Regalis"*. Quelle que fut la raison, cette ville fut édifée près d'une motte castral couronnant la colline, et dont il ne reste malheureusement aucun vestige. Courtépée, qui a beaucoup étudié les faits et gestes de la Bourgogne, croit avoir trouvé la trace de cette première forteresse, qui fut assaillie par les Normand vers 888 : *" Un vieux manuscrit dit qu'elle fut ruinée par les Normands ou les Hongres, et rebâtie par Anséric I^{er} qui la place auprès de l'église, sur le sommet de la montagne"*. Au XI^{ème} siècle, Montréal devint le fief de la famille des Anséric : celle-ci fit reconstruire le château et fonda le Prieuré augustin de Saint-Bernard qui avait droit de patronage sur sept paroisses environnantes. En 1068, Anséric II créa le chapitre de Montréal. Anséric III, de retour de la deuxième croisade, entreprit la construction de la Collégiale. Anséric V fut grand sénéchal de Bourgogne à la fin du XII^{ème} siècle et Anséric X fut dépossédé de ses biens en 1255.

Neuilly (Yonne)

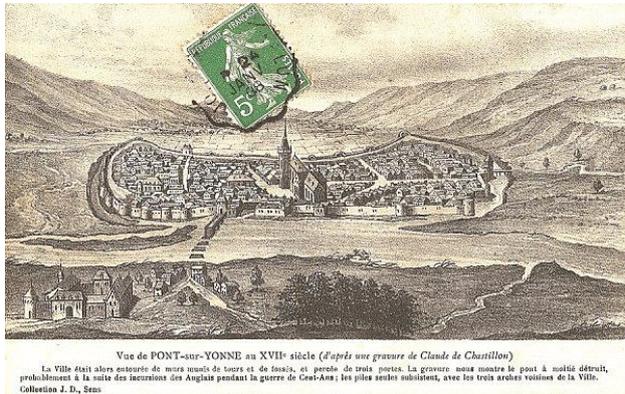
Anciennement Nueilli ou Nuilley

Une Présence Juive

Au Moyen-Âge, des Juifs sont recensés à Nuilley, afin de régler la censive dans cette ville.

Pont-sur-Yonne

Une médaille *Judoea Navalis*



Pont-sur-Yonne



Médaille "*Judoea Navalis*"

Le 24 septembre 1394, les Juifs de France furent contraints à l'exil. Ceux qui furent trouvés dans le Royaume après l'expulsion servirent d'otages au versement des sommes réclamées par le Roi. Parmi eux, se trouvaient Mousse Cristofle, Dieudonné de Lorraine dit "*d'Auxerre*", David de "*Salins*", Benoît de "*Bâgé*", Héliot de "*Montargis*", David Lévi dit de "*Melun*" et Hagin de "*Bourg*".

Peu après la publication de l'édit définitif d'expulsion des Juifs du Royaume de France et de Navarre, en janvier 1395, il restait encore quelques Juifs à Sens, qui se préparaient à partir pour la Franche-Comté, la Savoie ou le Piémont. Des historiens citent des Juifs dans cette région en 1396, tels qu'Elyot de Gap, Moreau de Laon dit de Port, Vivant de Montréal et Benion de Salins.

Nous connaissons la présence de Juifs dans l'Yonne par la lettre de rémission d'un laboureur de Pertes, près de Melun. L'historien Roger Kohn, dans son importante étude "*Les Juifs dans la France du Nord dans la seconde moitié du XIV^{ème} siècle*", relève cette anecdote : "*Rousseau s'était loué un demi-franc par jour pour conduire une vieille juive de Melun à Sens où elle devoit trouver aucuns autres Juifs et Juyves pour certaine orddenance que nous avons sur ce faire, se partoyent hors de nostre Royaume. La pauvre juive chevauche le cheval de Rousseau quand, après Pont-sur-Yonne, son guide l'agresse, car "estoit vieille et ancienne". Il la laisse pour morte et lui ôte sa robe où elle avait cousu des écus. La victime parvint à recouvrer ses esprits et fait arrêter son agresseur qui pour se justifier affirme avoir agi par rancoeur, car les juifs l'ont descoint près que de toute sa chevance pour usures*". Dans une première étude, Roger Kohn précise : "*Elle chevauche le cheval de Rousseau, assises sur deux sacs contenant sa fortune (environ douze francs) quand Rousseau l'agresse...*" C'étaient les Juifs de Bourgogne que cette "*vieille et ancienne*" juive voulait rejoindre.

A Pont-sur-Yonne, il fallait payer le péage corporel pour passer le pont. Ce péage était réservé à l'entretien des lépreux, ceux-ci résidaient dans la léproserie aux abords de la ville.

Des vigneron et des terrassiers de Pont-sur-Yonne trouvaient parfois des pièces de monnaie romaine. En 1863, il a été exhumé une médaille nommée "*Judoea Navalis*". Cette médaille en bronze moyen porte sur le côté la mention : "*T.CAES(ar)*

IMP(erator) AVG(usti) F(ilius) TR(ibunitiâ) P(otestate) COS(ul) VI CENSOR. Tête de l'empereur laurée, à droite. Revers : *JVDAEA NAVALIS* : un palmier, au pied du duquel une femme est assise et au pied du même palmier, de l'autre côté, un amas d'armes. C'est généralement le symbole de la Judée vaincue. A l'exergue *S.C senatûs consulto*. Une polémique a été lancée pour savoir si les Juifs avaient une marine et s'ils s'étaient battus sur mer ? Selon certains numismates et historiens, il aurait dû être frappé : "*Judoea (capta et victoria) novalis*". Cette médaille prouverait-elle une présence juive à Pont-sur-Yonne ?

Puisaye (région de l'Yonne)

Une *Présence Juive*

M. De Guerchy, vice-président de la Société des Sciences Historiques et Naturelles, évoque dans le bulletin de son association une présence juive au Moyen-Âge en Puisaye : "*Les Lombards et les Juifs à Auxerre et en Puisaye.*

Les Juifs furent les seuls banquiers dans les premiers siècles du Moyen-Âge. Ils avaient même à Auxerre une synagogue mais ils furent persécutés comme dans le reste de la France. A partir du XIIIème siècle, les lombards, venus d'Italie du Nord, leur font concurrence. Non seulement ils sont banquiers, mais font le commerce du bois en Puisaye où ils ont également des forges, en même temps qu'ils sont joailliers. La banque, entre leurs mains, aboutissant facilement à l'usure, leur attira des poursuites et des confiscations analogues à celles qui frappaient les Juifs..."

Saint-Florentin (Yonne)

Une "*Rue des Juifs*"

Une "*Ruelle des Juifs*"

Au Moyen-Age à Saint-Florentin, les "*Rue des Juifs*" et "*Ruelle des Juifs*" se trouvaient en dehors des remparts de la Ville, sur le chemin d'accès à la cité qui, après y avoir pénétré, en formait la rue principale.

On rencontrait des Juifs à Saint-Florentin en 1295.

Après l'émeute de 1382, Simon le Pelé, sergent à Paris, exécuta le débiteur de Mousse à Vergny-en-Auxerrois (Vergigny) dans l'Yonne, canton de Saint-Florentin.



La Juiverie de St Florentin



Ruelle des Juifs



Rue des Juifs

Il y avait une léproserie à Saint-Florentin, se trouvant à trois kilomètres de la ville. L'un des vitraux de l'église de Saint-Florentin évoque les rapports entre les Juifs et les Chrétiens.

Saint-Georges-sur-Yonne (Yonne)

Une Présence Juive

Emile Lévy fait état de la présence de plusieurs juifs dans l'Yonne notamment à St-George-sur-Yonne, canton d'Auxerre. Sans preuve tangible, les juifs sont pourtant nommés dans certaines censives de cette région.

Saint-Julien-du-Sault (Yonne)

Des "Synagoga"

Un "Arbre de Jessé"

Dans l'église de Saint-Julien-du-Sault, de nombreux vitraux représentent des "synagoga". En ville, en face l'église, sur deux faces d'un poteau cormier, il y a deux statuette en bois dont l'une représente Moïse et l'autre Aaron. Il y a aussi dans ce village un "Arbre de Jessé".



Moïse



Aaron

Sens (Yonne)

Une "Rue de la Grande Juiverie"

Une "Rue de la Petite Juiverie"

Une "Rue de la Synagogue"



Agedincum Senonensium ou *Civitas Senonum* ou simplement *Senones* en latin. En vieux français *Sanz*, *Sans* ou *Sens*.

Chef-lieu d'arrondissement du département de l'Yonne.

La ville fut la métropole de *Senones* et longtemps Paris ne fut qu'un évêché dépendant de Sens. De là, sa richesse en monuments : la cathédrale, le Palais de l'Officialité, l'Archevêché, l'Eglise Saint-Savinien, l'église Saint-Maurice, l'église Saint-Jean et l'église Saint-Pierre-le-Rond.

L'existence d'une communauté juive à Sens fut attestée dès le VI^{ème} siècle.

Selon la Chronique d'Odoran, Ansegise, archevêque de Sens, primate de l'Eglise de toute la Gaule, expulsa les Juifs de cette ville au IX^{ème} siècle : "*Ansegisus, postquam primatum totius Galiae obtinuit, et superna moderatione secundus Papa appellari meruit, Judaeos certa de causa et moniales ab urbe Senonica expulit, et ne ulterius in ea habitaculum manendi haberent, sub anathematis jugulo interdixit*".

Est-ce à cause de l'invasion normande de 876 que les Juifs furent expulsés de Sens ? ou pour avoir regardé de trop près les nones qui furent expulsées en même temps qu'eux ? Toujours est-il que l'archevêque portait alors le titre de Vicomte de Sens et exerçait le pouvoir souverain sur la ville. En 1012, Renaut, Comte de Sens, converti

au judaïsme, ordonna à tous les siens de l'appeler "*Roi des Juifs*". En 1146, le roi Louis VII autorisa officiellement les Juifs à résider à Sens. La Communauté s'était groupée autour des rues de la Grande Juiverie et de la Petite Juiverie et le chroniqueur local assure que cette petite communauté avait reçu l'autorisation de bâtir une synagogue et d'y avoir un cimetière.

- Rue de la Petite Juiverie : Dans l'ouvrage de M. Porée sur l'"Histoire des rues et des maisons de Sens" 1920, il est expliqué : "Au XV^{ème} siècle, la rue de la Petite Juiverie est qualifiée "ruelle par où l'on va de la Grand Rue à Saint Maismin" (Source : Archives Départementales H 308 f^o5). Sa dénomination actuelle apparaît dans les censiers du XVI^{ème} siècle. Il est donc possible que l'appellation de "Petite Juiverie" lui ait été donnée par analogie, en raison du voisinage de la rue de la "Grande Juiverie" et qu'elle n'ait jamais été le séjour de Juifs qui étaient nombreux dans la Grande Juiverie.

- Rue de la Grande Juiverie : C'était au Moyen-Âge la "*Judería*", le vieux "*Judeorum*", la rue aux Juifs. Au dire d'un auteur anonyme du XVII^{ème} siècle (AD 89 source : H 304 feuillet), elle se serait aussi appelée anciennement rue Blanchard le Teigneux (1234), ruelle "*jearie*" en 1285 et *rue de la Juerie* en 1286.

- Rue de la Synagogue (anciennement) : avant 1586, elle s'appelait *rue du Grenier à sel* ou *rue Brûlée*. Après 1586, elle prit successivement les noms de : *Rue de la Juifrie* (1586), *rue du Grenier à Sel* (1665) (1745), *rue de la Synagogue* (1747) puis *rue Nonat Fillemin* (délibération du 31/03/1900).

C'est à Sens, au XIII^{ème} siècle, que vécurent les Tossafistes Isaac Ben Salomon, Eliezer, Moïse, Nathan, Halévi Ben Yehouda, et le prestigieux talmudiste Simon Ben Abraham (surnommé le « Prince de Sens »), dont l'autorité s'étendit sur toute la France du Nord.

Tharot (Yonne)

Une *Présence Juive*

Dans son étude *“De l'état des Juifs de Bourgogne lors de leur expulsion du Duché en 1306”*, Louis de Gouvenain précise : *« Les habitants de Chassigny, Tharot et autres villages voisins d'Avallon, reçoivent des indemnités pour des dégâts faits par des bestiaux appartenant à des Juifs de cette ville (Avallon), cela nous fait voir que quelques-uns au moins de ces Juifs étaient agriculteurs... »*



Le château de Tharot

Tonnerre (Yonne)

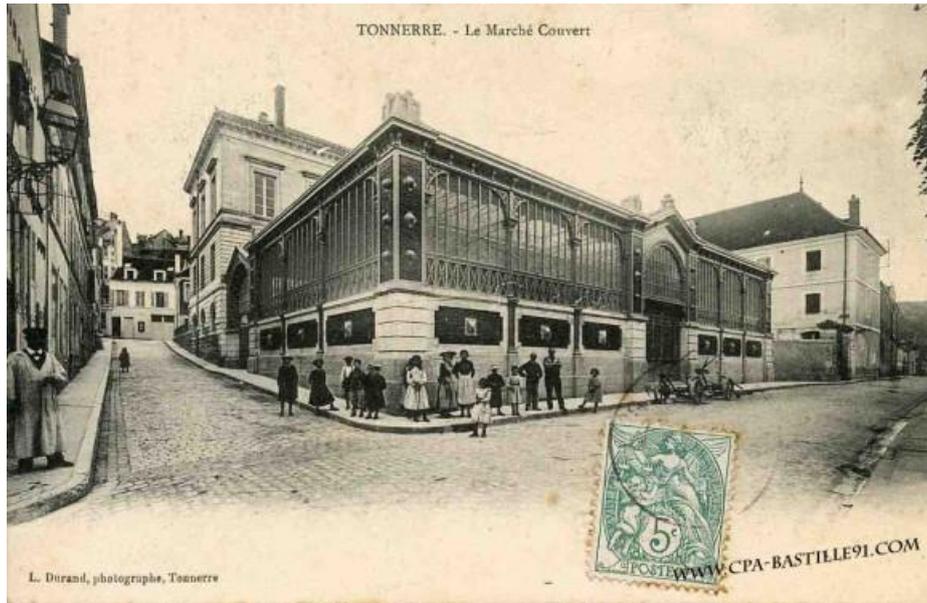
Une *“Rue des Juifs”*

Il y eut une *“Rue des Juifs”* à Tonnerre. La *rue du Grenier à sel* s'est appelée *“Rue des Juifs”*, ponctuellement, dans les années 1680.

Pour la période du Moyen- Âge, il n'y a qu'une Charte, datant de 1174, de Guy de Chala, Comte de Tonnerre, relative à la perception de la taille, aux juifs, aux bovins et à la Chevauchée. C'était la charte d'affranchissement des habitants de Tonnerre. Il y était dit que *“les Juifs paieront vingt sols par chef de famille pour sa personne, cinq pour la maison qui lui appartiendra plus la dîme sur la récolte”*. Même si ces dispositions pouvaient paraître onéreuses, elles étaient encore très libérales puisqu'elles permirent aux Juifs de résider dans la ville, d'y posséder des immeubles et de cultiver la terre. Guy de Tonnerre y trouva bon compte pour ses finances. Au mois d'avril 1378, Jehan le juif et sa femme Jehanne Du Drac s'opposèrent à la vente de la seigneurie de Tonnerre par Marguerite de Chalon.



La Fosse Dionne à Tonnerre.



La rue des Juifs est devenue la rue du Grenier à Sel à Tonnerre.

Vermenton (Yonne)

Une Présence Juive



Château de Vermenton

Cette localité comptait une communauté juive au Moyen-Age, citée par l'Office du Tourisme de Vermenton.

Des historiens ont identifié Juda Ben Jacob de Vermenton. Il copia l'ouvrage talmudique "*Sefer Hanyar*" pour Joseph Ben Mattatya de Trèves en 1392.

Roger Kohn, dans son article sur les Manuscrits hébreux paru dans son *étude sur les Juifs en France du Nord à la fin du XIVème siècle*, soulignait : "*Deux manuscrits ont été écrits par un même scribe pour Joseph, fils de Mattathias de Troyes (Trèves). Le copiste s'appelle Juda, fils de Jacob de Vermenton. Il n'est pas connu par ailleurs, mais d'autres "Vermanton" le sont, comme Samuel de Vermanton à Châlon en 1392, Salomon de Vermenton dans le bailliage de Senlis et Abraham de Vermenton, autorisé à résider dans Besançon en décembre 1394*".

En 1389, on trouve à Crémieu en Isère un Juif de Bourgogne : Joton de Vermenton. Dans son article sur les "*Juifs de Lyon*", Fleury La Serve cite aussi un "*Josson de Vermenton*" : "*.... Et quand il eut montré audit maître Gérard ledit arrêt et les clauses desdites compositions, accords et ordonnances touchant le fait des Juifs, il fit semblable commandement, comme dessus, audit maître Gérard, et lui défendit, de par le Roy qu'il en*

attempât "aucunement contre la teneur desdits arrêts et compositions induitement. Et semblablement il fit commandement à plusieurs juifs qui étaient présents, c'est à sçavoir à Jossopn de Montmeillan, Josson de Vermenton, Balmon Moyses, Mousse Samsin et Abraham Noblet, qu'ils ne attempassent aucunement contre la teneur dudit arrêt, et qu'ils feissent sçavoir auxdits juifs".

Quelques membres de la Communauté de Vermenton furent les banquiers et les prêteurs d'argent pour l'Abbaye de Reigny.



Abbaye de Reigny près de Vermenton.

Vézelay (Yonne)

Une Présence Juive

Des « Synagoga »

Les Archives départementales de la Côte d'Or conservent sept pièces en parchemin relatives à la séquestration des biens des Juifs de Bourgogne en dehors de Dijon. L'enquête secrète sur les Juifs de Baigneux, Darcey et Salives ; l'inventaire des objets saisis chez eux ; le journal des dépenses de bouche faites par les exécuteurs du fait des Juifs dans le bailliage d'Auxois, de Vézelay, de Joigny, etc., un fragment de l'inventaire des biens de Jasunot, juif ; les quittances données par Perrenot, etc. des sommes provenant de ces confiscations.

Il est plus raisonnable de penser que des Juifs habitaient à Saint-Père-les-Vézelay, sur les bords de la Cure.

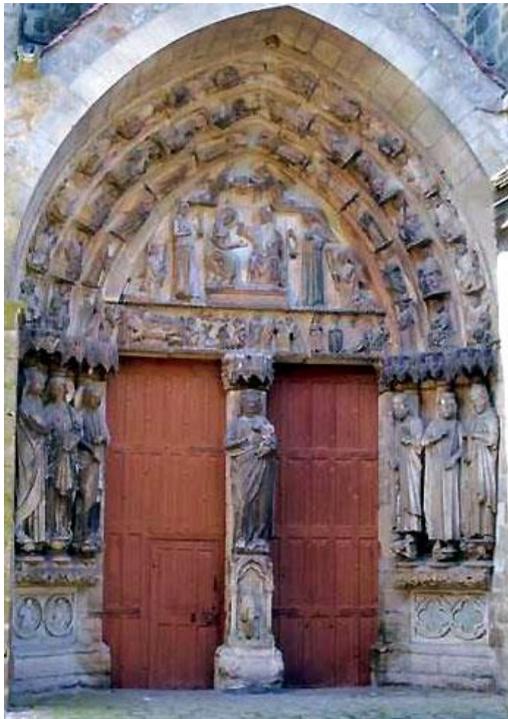


Des *Synagoga* (représentations de Juifs) dans la cathédrale de Vézelay

Villeneuve-l'Archevêque (Yonne)

Une Présence Juive

Il n'y a aucune preuve concernant une présence juive à Villeneuve-l'Archevêque. Pourtant différents textes, notamment ceux de Nathan l'Official, laissent à penser qu'il pouvait y avoir plusieurs sujets juifs dans cette localité. Il est fort possible que cette "juiverie" se tenait sur les bords de la Vanne, près du quartier des Tanneries. Nathan l'Official dans son "*Joseph Hamékané*" (Joseph le Zélateur) citait Villeneuve : "*J'ai prêté, dit Joseph Ben Nathan l'official, à l'Archevêque de Sens, vingt livres à un citoyen qui demeure sous ton autorité, à Villeneuve, moyennant la moitié des bénéfices*". Joseph ben Nathan l'Official était le bailli des Juifs pour l'Archevêque de Sens. Il s'agit ici de Villeneuve-l'Archevêque qui était sous son autorité. L'Archevêque de Sens témoigna une rare bienveillance à Nathan l'Official. Il est possible que cet Archevêque fût Gauthier de Cornut, si bien disposé pour les juifs, mais qui participa à l'attaque contre le Talmud en 1240. Il administra le diocèse de Sens de 1221 à 1241. Il semble que les Juifs de Sens et des environs jouirent pendant longtemps d'une situation fort prospère. Le 10 août 1239, Louis IX avec toute sa cour accueillit à Villeneuve l'Archevêque la couronne d'épine qu'il avait achetée à l'empereur Baudouin II, empereur de Constantinople. Le reliquaire fut porté en grande pompe dans l'Eglise de cette ville. Le lendemain, le roi et son frère Robert 1^{er} d'Artois portèrent la relique en chemise et pieds nus jusqu'à la Cathédrale de Sens. Arrivé à Paris, Louis IX fit construire un écrin pour cette couronne : la Sainte Chapelle.



Portail de l'Eglise de Villeneuve l'Archevêque

Villeneuve-sur-Yonne (Yonne) Anciennement Villeneuve-le-Roi

Une "Rue des Juifs"



Quai du Commerce, ex rue des Juifs

Selon Henri Gross (dans son "*Gallia Judaïca*"), Villanova serait Villeneuve l'Archevêque ; en réalité il s'agit de Villeneuve-sur-Yonne. Villeneuve-sur-Yonne (précédemment Villeneuve-le-Roi) est le type même de ville dépendant directement de l'autorité des souverains capétiens. D'après la tradition, cette ville aurait été fondée en 1163 par Louis-le-Jeune dans un endroit où habitaient des Juifs et des lépreux. Selon certains historiens, elle aurait été bâtie dans le courant du XI^{ème} siècle et au début du XII^{ème} siècle. Elle ne consistait qu'en une longue rue, "*Villa longa*", peuplée de lépreux et de Juifs. Du château construit par Philippe-Auguste, il ne reste que le donjon et la ville a conservé des restes des remparts, notamment deux portes, dont l'une remonte au XII^{ème} siècle. L'église, commencée sous Saint-Louis, fut achevée en 1530. Le faubourg Saint-Laurent, qui s'appelait "*Villefolle*" était la résidence des Juifs et des lépreux à l'époque du Haut Moyen-Âge et jusqu'à la révolution ; il était autonome et possédait son église, son cimetière et son Hôtel-Dieu.

La mémoire d'une Juiverie à Villeneuve-sur-Yonne demeura longtemps, sous la forme des "*Rue des Juifs*" et "*Rue d'Osias*". A Villeneuve-sur-Yonne, la population confondait les Juifs et les Lépreux. Jean-Luc Dauphin précisait : "*La diffusion de la lèpre et la naissance des maladreries sont bien postérieures au IX^{ème} siècle*". Ainsi Gérard Sylvain et Elie Szapiro ont avancé dans leur ouvrage "*Les Juifs en terre de France à travers les cartes postales*" : « Là, les lépreux et les Juifs furent confondus dans la même opprobre. Chacun des deux groupes portait sur leurs vêtements un signe d'infamie qui les désignait à la vindicte populaire ». Au cours du Moyen-Âge les léproseries se trouvaient souvent près des quartiers juifs et ainsi le langage populaire commun finit par les confondre. Le lépreux c'est le ladre et ce mot devint synonyme d'avare, tandis que juif devint l'équivalent d'usurier.